

Orthographe : revue de presse
Du 6 au 15 janvier 2010
Par C.M.

[Compte rendu du livre de De Closets \(p. 2-3\).](#)

[Un courrier de lecteur contre l'écriture actuelle du créole \(p. 4-6\).](#)

[L'invention des livrets de famille a figé la graphie des noms de famille \(p. 7\).](#)

[Doubles noms de famille et doubles tirets typographiques \(p. 8-9\).](#)

[Article sur le métier de correcteur \(p. 10-26\).](#)

[Le journaliste québécois qui avait opté pour la nouvelle orthographe rectifie le tir \(p. 27-28\).](#)

[Portrait d'une correctrice \(p. 29-30\).](#)

[Autre portrait d'une correctrice \(p. 31-32\).](#)

[Autre article sur les doubles noms de famille \(p. 33-34\).](#)

[Des fautes d'orthographe auraient participé aux failles de la sécurité américaine \(p. 35\).](#)

[Création d'une société de cours d'orthographe à Lille \(p. 36\).](#)

[Plus d'éléments sur la faute d'orthographe qui a défié la sécurité américaine \(p. 37-38\).](#)

[Le journaliste québécois qui avait opté pour la nouvelle orthographe passe à l'attaque \(p. 39-40\).](#)

[Autre article sur la graphie du nom de la commune de Béreyziat \(p. 41\).](#)

[Un service payant de correction de documents \(p. 42\).](#)

[Les listes de suspects et la polygraphie des noms propres ne font pas bon ménage \(p. 43-44\).](#)

[Nouvelle dénonciation des fautes d'orthographe d'un site officiel canadien \(p. 45\).](#)

[Le championnat du monde de texto... \(p. 46-47\).](#)

Le spectre de la faute

6 janvier 2010 - PROPOS RECUEILLIS PAR JOËL JENZER - [Il y a 3 commentaires](#)

LIVRE François de Closets se penche sur l'épineux problème des réformes de l'orthographe. Dans son dernier ouvrage, le journaliste déplore que la société demeure rigide face aux progrès de notre temps.



Qui n'a pas été traumatisé par les dictées à l'école ou par la peur de laisser échapper une faute dans une lettre de candidature? François de Closets, lui-même confronté aux innombrables difficultés de la langue française, a pris position dans son dernier ouvrage. «Zéro faute - L'orthographe, une passion française» est un livre qui milite pour un assouplissement des règles orthographiques.

Face à l'immobilisme dont font preuve les décideurs en matière d'orthographe, François de Closets pousse un grand cri de colère: «Je trouve toujours la même chose: un monde qui change, le progrès technique qui crée de nouvelles conditions, et une société française qui est crispée sur le statu quo. Pourquoi? Parce que ce statu quo est coulé dans le béton de l'idéologie.» Selon le journaliste, tout est figé par les grands principes énoncés au nom de la République, de la liberté individuelle, de la patrie, de la fraternité... «Mon Dieu, on ne peut toucher à rien!»

Une religion nationale

Concernant l'orthographe, François de Closets déplore que rien ne change. «On a fait de l'orthographe une religion nationale. Et du coup, on ne peut plus rien toucher.» Pourtant, selon lui, le monde connaît en ce moment la deuxième révolution de l'écriture (après l'imprimerie), l'écriture électronique en ligne - ou conversation par écrit, «ce que les Québécois appellent le clavardage, le bavardage par clavier». Une nouvelle écriture que les jeunes considèrent comme l'oral et qui nécessiterait des adaptations. «On est en train de laisser s'effondrer la capacité pour les jeunes Français d'écrire leur langue, faute de pouvoir s'adapter aux nouvelles conditions du monde; on veut obstinément rester à l'orthographe du XIXe siècle alors que le progrès technique crée les conditions de l'orthographe du XXIe.»

Bizzareries et exceptions

François de Closets part aussi en guerre contre le spectre de la faute: «Tu ne peux pas faire de fautes, autrement tu seras considéré comme un imbécile, un inculte...» Selon l'auteur, la notion de faute a disparu chez la grande majorité des jeunes aujourd'hui, et l'orthographe n'est donc plus maîtrisée. Face à cette situation, «on nous dit «C'est une honte, les jeunes ne veulent plus rien foutre, les professeurs ne sont plus capables d'enseigner!», on entend un discours stupide, réactionnaire, bête... Et moi, ce que j'ai voulu, c'est faire une enquête, essayer de comprendre.»

Pour François de Closets, envisager le sujet sous cet angle permet de sortir de la sempiternelle querelle au sujet de la réforme de l'orthographe adoptée en France en 1990. «Ça n'est pas bien passé pour le moment, c'est pourquoi je suis contre les nouvelles réformes: essayons de voir jusqu'où on peut faire adopter la réforme de 90 mais n'allons pas au-delà.»

S'il ne souhaite pas de nouvelles réformes, le journaliste regrette toutefois que si peu de simplifications aient été entreprises jusqu'ici dans le domaine de l'orthographe. «On aurait pu essayer de mettre un peu d'ordre là-dedans; on ne l'a pas fait, je le déplore, il est trop tard pour le faire, et nous allons devoir vivre avec toutes nos bizarreries, nos exceptions et nos complexités

orthographiques, comme nous vivons avec la diversité de nos personnages, avec tous nos rois de France, nos révolutions, nos vins et nos champagnes et notre camembert.»

Commentaires

Commentaire de Gallaz - mercredi 06 janvier 2010, 10:03

Il y a des règles partout. Quand l'histoire disparaît, quand l'origine des mots disparaît, quand des espèces disparaissent, quand le sens disparaît, on est proches de la fin.

Commentaire de pantonio - mercredi 06 janvier 2010, 18:33

Quelle perte de temps d'apprendre des règles d'orthographe désuètes à l'heure actuelle - Nous ne vivons plus au Grand Siècle - La connaissance de l'orthographe a de quoi décourager les non-francophones avec des pluies de règles de grammaire à dormir debout -

J'espère que je déplaît à des enseignants intellectuels persuadés que l'on ne peut pas se passer de leur savoir

Si vous avez oublié la liste des mots en ou...qui prennent un x au pluriel au lieu d'un s - Voilà une phrase imparable pour vous en souvenir, il y en a 7- (crois-je)

Viens mon chou , mon bijou , avec tes joujoux, jeter des cailloux au vilain hibou plein de poux - Et toc !!!

Plutôt que nous faire perdre notre temps avec des âneries pareilles , il eût été préférable d'avoir plus de temps à consacrer à d'autres matières Ne parlons pas des accords avec l'imparfait du subjonctif - Hélas , comme me l'a indiqué mon interlocuteur :

Encore eût-il fallu que je susse le pratiquer sans passer pour un pédant

Commentaire de pantonio - mercredi 06 janvier 2010, 18:49

Oubli d'oux :

En relisant mon texte , je m'aperçois d'une omission impardonnable avec mon histoire d'ouX à la place des ouS-

J'en ai cité seulement 6 , mais

pour atteindre le septième ciel , il fallait en plus me grimper sur les genouX

Courrier des lecteurs

Pleure, ma bien-aimée !

CLICANOO.COM | Publié le 6 janvier 2010



[5 réactions de lecteurs](#)

Pleure, mon île bien-aimée, pleure ! Tes enfants te renient... Ces enfants que tu as nourris de ton lait créole s'abreuvent aujourd'hui d'un lait étranger que leur distribuent des troupeaux épars, venus de pâturages souillés et dont les bouviers sont des boueux. Pleure, ma bien-aimée ! Le temps est déjà venu, tu n'y croyais pas, où te faut dictionnaire pour lire et comprendre la lettre que t'aura envoyée de loin l'enfant à qui tu as donné, dès sa naissance, mamelles et paroles créoles. Tu vois, les Hoarau, avec un e ou sans e s'écrivent aujourd'hui avec un W comme si il en avait été toujours ainsi dès le jour de leur naissance, au saint où, toi femme créole, perturbée, tu te demandes si la banque va honorer le chèque de ton loyer libellé huit cents euros au lieu de huit cents euros ! Et, en quels termes devrais-je me plaindre ? Le chien de mon voisin toutes les nuits fait "woa-woa" ou "hoa-hoa" ? Pleure, ma bien-aimée, pleure ! Ne retiens pas ce bourrelet de honte qui remue tes entrailles : oubliant notre légal et pétillant séga, on t'impose des croupions enrubannés s'agitant frénétiquement aux soubresauts d'un maloya ! D'un maloya dont on n'a pas fini de supporter les origines... faisant croire qu'on a accordé aux "rafflés" du moment le temps d'emporter avec eux musique et instruments. Et ce qui met un comble à ta détresse c'est que le maloya sans chorégraphie saint-andréen est totalement dissemblable au maloya saint-pierrois lui aussi dépourvu de structure minimale. Pleure, mon île bien-aimée pleure ! Tu ne comprends pas qu'on te fasse croire qu'une culture autre que la tienne a prévalu auparavant, exprimée comme "sa lé a nous sa... koza gogo restaurant kaf... desemb... nout kiltir et tu en passes "salé à nous saler le sucre !" Tu ne dors plus, tu pleures. Une escroquerie intellectuelle, ou culturelle hante tes nuits te tient éveillé : fet' kaf'. Moi, Henri Murat, blanc descendant des p'tits blancs des hauts, ne suis-je pas moi aussi concerné par la fête du 20 décembre ? Pourquoi, au nom de notre culture (pas kiltir) n'organiserions-nous pas la fête chinois... la fête z'arabes... la fête malbar... la fête créoles blancs ? Tous tous, n'avons-nous pas été libérés un certain 20 décembre ? Pourquoi ce privilège kaf ? Pleure, mon île bien-aimée, pleure car ceux de tes enfants demeurés fidèles ont peur de bouger le petit doigt. Pourtant tous ont conscience que le péril est dans notre demeure, reconnaissant du même coup les lourdes incertitudes des lendemains créoles-réunionnais. Pleurons ensemble, âmes sincères pour cette île merveilleuse patrie de toutes les nations qui, seule, nous a été donnée. Peut-être nos larmes arroseront-elles ces nombreuses consciences réunionnaises, les vraies, les authentiques qui se sont un moment assoupies et les réveilleront-elles pour sauver ce petit coin de terre si cher à notre cœur

Henri Murat, de passage au pays

TARDOKI ?

Ben dites donc

M'sieur Jacky, j'espère que la photo d'Henri est bien en vue dans le salon pour l'idôlatrer un peu chaque jour. C'est même de la vénération pour un individu qui place la cause avant les gens. Les "croupions enrubannés" font partie d'un corps !!! "légal et pétillant séga" : vive

le conformisme... Aaaaaaaah trop nul. Je raffole de poésie, si si, mais là c'est du délire. Y a pas moyen de poétiser sur le fond non ? Vas-y Henri, tu nous le refais avec un peu de respect pour les gens et une hache pour couper la corruption et là j'accroche aussi ta photo dans mon salon.

7 janvier 2010 - 09:29

Jacky LECHAT

MERCI MONSIEUR MURAT !...

Merçi d'avoir écrit de très fort belle manière d'ailleurs et avec ce coté très poétique, ce que beaucoup d'entre nous ressentent mais n'ont pas le courage de dénoncer. Rien de plus a ajouter sinon : encore merçi...

6 janvier 2010 - 15:31

J.FONTAINE

Moi je ne pleure pas Monsieur MURAT, je suis en colère

Lorsque je constate les dégâts provoqués par la manipulation permanente de gens qui ne visent que leurs intérêts personnels et qui ont compris qu'ils avaient tout à gagner à niveler par le bas, à décerveler le maximum de gens. La kiltir nous a apporté l'incivisme, l'irrespect absolu de l'autre . ici beaucoup trop de gens pensent avoir des droits mais trop peu savent qu'ils ont aussi des devoirs. Je pense comme vous et pourtant moi je suis métisse, j'assume pleinement mon métissage et déteste plus que tout hurler avec les loups.

6 janvier 2010 - 15:02

Lo Dalon

Mwè bof

Enfin... "mouais bof" pour les allergiques du KWZ. Bon, personnellement, dire que le maloya c'est du "badaboum en boucle et dont les paroles sont totalement insipides" (dixit Séga), c'est bien faire la preuve d'une limitation culturelle. Par ailleurs, dans un grand continent pas trop loin d'ici, il y a beaucoup de badaboum en boucle avec des paroles du même genre ou différentes, d'ailleurs. A chacun ses traditions. Bon alors, dire que le maloya n'est pas LA musique qui représente la Réunion, je veux bien mais c'est un autre débat. Verser deux larmes sur un Woa mis pour un Hoa, bof, c'est de la lamentation primitive (encore que je préfère un vrai "primitif" qui n'en est pas un à mes yeux, à un "évolué et développé" qui rase les pâquerettes). Toutefois, dire qu'il y a manipulation par le biais de l'orthographe pour donner une origine africaine au créole, d'accord, mais c'est encore un autre débat. Bref, le maloya est une musique comme une autre. Moi, je l'écoute aussi bien que j'écoute du séga, du classique, du jazz, des musiques "éthniques" bref d'Afrique, d'Asie ou d'ailleurs et je n'en fais pas une crise quand j'entends une fanfare (je n'aime pas les fanfares, pour autant je n'ai aucun mal à comprendre que d'autres aiment ça). La guerre Segga Vs Maloya est franchement sans intérêt ; ça fait un peu PC Vs Mac, etc. Chacun ses goûts. Laissez-donc votre bien aimée pleurer et voyez le problème où il est. Parlons manipulation d'un certain parti politique, ce sera franchement plus clair... Mais, bon, vous resterez dans vos idées restreintes à vous attaquer de façon douteuse à des apparences et non au fond. Bonne année à vous et à vos a priori.

6 janvier 2010 - 12:36

Séga

Le maloya ?

Ce n'est pas cette musique anesthésiante qui fait badaboum badaboum badaboum en boucle et dont les paroles sont totalement insipides ?

Il paraîtrait qu'elle a été inscrite au patrimoine de l'UNESCO.

Permettez-moi de pouffer ! Que ne ferait-on pour nous caresser dans le sens du poil !

Ne te désole pas, Henri Murat, nous sommes nombreux à n'avoir pas renié "notre légal et pétillant séga".

6 janvier 2010 - 10:13

Depuis 2002, le "nom de famille" a remplacé le "nom patronymique"

LE MONDE | 06.01.10 | 13h29 • Mis à jour le 06.01.10 | 13h29

Depuis 2002, la loi française ne parle plus de "*nom patronymique*" mais de "*nom de famille*". Cet abandon de toute référence à la lignée paternelle est le fruit d'une petite révolution symbolique : depuis le 1^{er} janvier 2005, les parents peuvent, pour la première fois dans l'histoire de France, choisir le nom qu'ils transmettent à leurs enfants. Ils peuvent désormais opter soit pour le nom du père, soit pour celui de la mère, soit pour les deux noms accolés.

Ce bouleversement des règles du jeu a été réalisé au nom de l'égalité des sexes. "*La prééminence du nom du père apparaît comme une forme moderne de loi salique*, affirmait, en 2001, le rapport de la commission des lois de l'Assemblée. *C'est un nouveau symbole que le législateur doit désormais attaquer : la loi doit permettre, contre la coutume, la transmission du nom de la mère à ses enfants au même titre que celui du père.*"

Dès la fin des années 1970, l'Europe avait défendu la possibilité, pour la mère, de transmettre son nom de famille. En 1978, une résolution du comité des ministres du Conseil de l'Europe avait ainsi demandé aux gouvernements de "*prendre les mesures nécessaires afin d'accorder aux deux époux des droits égaux en ce qui concerne l'attribution du nom de famille aux enfants*". Un an plus tard, les Nations unies demandaient la disparition de "*toute disposition sexiste dans le droit du nom*".

L'Allemagne a obtempéré dès 1976, la Suède en 1982, le Danemark en 1983, l'Espagne en 1999, la France en 2002. Mais bien que les textes garantissent désormais l'égalité des sexes, la transmission du nom du père, dans les faits, reste la règle : depuis l'entrée en vigueur de la loi française, seuls 5 % des enfants portent les noms de leur père et mère accolés - 9 % à Paris. Pour la transmission du seul nom de la mère, les chiffres sont plus faibles encore.

Si les règles de transmission traditionnelles ont la vie dure, c'est parce qu'elles modèlent notre vie sociale depuis le [Moyen Age](#). En Europe, la transmission du nom du père au sein d'une même lignée s'est imposée progressivement entre le X^e et le XIV^e siècle. Pour tenter de fixer les usages, une loi du 6 fructidor an II (1794) a ensuite consacré solennellement l'immutabilité du nom. "*Aucun citoyen ne pourra porter de nom ou de prénom autres que ceux exprimés dans son acte de naissance*", affirmait ce texte.

Un siècle plus tard, la création du livret de famille figeait définitivement l'orthographe des noms de famille et leurs règles de transmission. "*Ces règles sont le reflet d'une époque*, remarquait la commission des lois en 2001. *Elles sont fondées sur le modèle de la filiation légitime et de la prééminence du père.*"

Adoptée en 2002, entrée en vigueur en 2005, la réforme du nom de famille, débattue alors que [Ségolène Royal](#) est ministre de la famille, a mis fin à cette prééminence. Les parents ont désormais une entière liberté de choix, à une réserve près : pour préserver l'unité de la fratrie, tous les enfants d'un même lit doivent porter le même nom de famille.

Anne Chemin

Article paru dans l'édition du 07.01.10

La courte vie du double tiret, signe distinctif des noms accolés

LE MONDE | 06.01.10 | 13h29 • Mis à jour le 06.01.10 | 15h27

Le double tiret est mort. La nouvelle de ce décès devrait être annoncée officiellement dans une circulaire de la chancellerie *"dans les jours qui viennent"*, selon le porte-parole du ministère de la justice, Guillaume Didier.

Tous les parents qui, depuis le 1^{er} janvier 2005, appliquent à leur progéniture la loi qui leur permet de transmettre soit le nom du père, soit celui de la mère, soit leurs deux noms accolés dans l'ordre choisi par eux mesureront l'importance de l'information. Pour les 95 % d'autres - 90 % à Paris - qui continuent de ne transmettre que le nom du père, une explication s'impose.

Au commencement était une idée simple : en finir avec *"cette forme moderne de la loi salique"* qu'était la prééminence de la transmission du nom paternel. *"C'est un nouveau symbole que le législateur doit désormais attaquer : la loi doit permettre, contre la coutume, la transmission du nom de la mère à ses enfants au même titre que celui du père"*, proclamait solennellement un rapport de la commission des lois de l'Assemblée nationale saisie d'une proposition du député socialiste [Gérard Gouzes](#). C'était il y a dix ans. Mais dès qu'il est question d'état civil, la moindre modification devient un monstrueux casse-tête.

Une première loi voit le jour le 4 mars 2002. Elle ne suffit pas et est modifiée en 2003, puis en 2005. A cela est venue s'ajouter une circulaire du 6 décembre 2004, destinée à régler l'une des difficultés majeures de la mise en oeuvre de cette réforme, à savoir la distinction entre les doubles noms qui sont transmissibles à la génération suivante - Merleau-Ponty, [Giscard d'Estaing](#) ou Joliot-Curie - et ceux qui, relevant de la loi de 2005, ne le sont pas.

Ainsi s'est imposée l'idée du double tiret. M. Dupont et M^{me} Durand sont autorisés à transmettre leurs deux noms accolés à leurs enfants à la condition que, sur l'état civil de ceux-ci, figure ce double tiret distinctif (Dupont- -Durand).

Mais voilà que des parents, au surplus avocats ou professeurs de droit, s'en sont mêlés, qui ont refusé ce double tiret auprès de l'officier d'état civil au motif qu'il était disharmonieux, mais surtout illégal. L'affaire de ces parents récalcitrants a été portée par le procureur devant les tribunaux.

Par deux décisions rendues en 2008, l'une de la cour d'appel de Paris, le 14 février, l'autre du tribunal de grande instance de Lille, le 3 juillet, les juges ont donné raison aux demandeurs et les ont autorisés à transmettre leurs deux noms accolés sans ce double signe typographique.

Dans sa motivation, le jugement du tribunal de Lille soulignait, d'une part, que *"le double tiret est un signe inconnu de la langue française, pourtant langue officielle de l'Etat conformément à l'article 2 de la Constitution et ne peut donc, comme tel, sans avis de l'Académie française, figurer dans un acte public français"*. Il observait, d'autre part, qu'une simple circulaire ne s'impose ni aux juges ni aux particuliers dans une matière - l'état des personnes - qui relève de la loi.

Le cas de ces enfants d'avocats était donc réglé. Mais pour les autres ? L'un des deux couples demandeurs a donc entamé une procédure devant le [Conseil d'Etat](#) en vue d'obtenir l'annulation de

la circulaire scélérate du 6 décembre 2004.

L'arrêt dit "Diane Lavergne", rendu le 4 décembre 2009 par le Conseil d'Etat, constate en effet que cette circulaire est *"entachée d'incompétence"*. Dans sa décision, dévoilée sur le site Maitre-eolas.fr, la juridiction administrative souligne que *"l'administration ne pouvait, par circulaire, soumettre l'exercice d'un droit prévu et organisé par la loi (...) à l'acceptation, par les parents, de cette adjonction au nom de leur enfant d'un signe distinctif, alors que la loi prévoyait uniquement d'accoler les deux noms sans mentionner la possibilité d'introduire entre les deux des signes particuliers"*.

Contrairement à la chancellerie, qui soutenait que ce double tiret n'est qu'une *"modalité technique"*, le rapporteur public du Conseil d'Etat, [Béatrice Bourgeois-Machureau](#), avait affirmé que *"le double tiret s'inscrit au sein même du nom, il en devient partie intégrante. Et, dans cette mesure, il le modifie. Dès lors, l'insertion d'un tel signe ne peut relever que de la loi"*.

Mais ce n'est pas encore fini. Car le Conseil d'Etat ne fait pas pour autant droit à la demande de retrait pur et simple de cette circulaire. Saisi de cette difficulté par des officiers d'état civil, qui ne savaient plus où donner du tiret, le ministère de la justice est donc en train d'élaborer une réponse dont il espère qu'elle réglera définitivement la question : les informaticiens de la direction des affaires civiles ont donc été chargés d'inventer une "rubrique" nouvelle dans les actes d'état civil qui permettra de remonter l'historique des noms pour savoir ceux qui sont transmissibles et ceux qui ne le sont pas, tout en laissant les [Dupont Durand](#) vivre leur vie simplement accolés.

Il ne restera plus qu'aux 35 000 enfants qui chaque année reçoivent le nom de leurs deux parents depuis l'entrée en vigueur de la loi de se présenter à leur mairie pour faire supprimer, s'ils le souhaitent, le double tiret désormais illégal.

Pascale Robert-Diard

Article paru dans l'édition du 07.01.10

encadré :

Le double nom peut passer les générations

Depuis le 1^{er} janvier 2005, les parents peuvent transmettre soit le nom du père, soit le nom de la mère, soit *"leurs deux noms accolés, dans l'ordre choisi par eux"* à condition, soulignait la loi, qu'ils soient séparés par un double tiret afin de les distinguer des doubles noms indivisibles comme Waldeck-Rousseau. Le fils de M. Deschamps et de M^{me} Dubois peut donc s'appeler Deschamps, Dubois, Deschamps--Dubois ou Dubois--Deschamps. S'il porte un double nom, l'enfant peut, une fois adulte, transmettre à ses enfants, soit le nom de son père, soit le nom de sa mère, soit - si l'autre parent est d'accord pour abandonner le sien - les deux noms accolés.

Culture 06/01/2010 à 00h00

Correcteurs à rude épreuve

grand angle

Discrets et isolés, les correcteurs employés par les maisons d'édition voient leur métier disparaître peu à peu.

[41 réactions](#)

Par **EDOUARD LAUNET**

Ils ne bloqueront pas les routes, ni les ports. Ils ne s'allongeront pas sur les voies ferrées. Ils ne paralyseront pas le pays. Ils n'en essayent pas moins, avec leurs pauvres moyens, de nous prévenir que notre langue - le vecteur de la pensée, de la création, de la liberté d'expression - est en danger parce qu'on les maltraite. Les correcteurs de l'édition sont les nouvelles victimes de la précarisation des professions intellectuelles. Victimes discrètes parce que travaillant pour la plupart d'entre eux à domicile, travailleurs invisibles puisque leur rôle est méconnu. Et pourtant maillons nécessaires de la chaîne du livre car, sans eux, la lecture de bien des auteurs, parfois très connus, serait une épreuve. Vous voulez des noms ? Nous verrons.

En mars dernier, le mal-être des correcteurs s'est fait moins discret lorsqu'une cinquantaine d'entre eux ont manifesté sur le boulevard Saint-Germain à Paris, devant le siège du Syndicat national de l'édition, aux cris de : «*La précarité, ça suffit!*» Salaires, protection sociale, volume de travail : tout est à la baisse. Ces dernières semaines, le conflit s'est cristallisé autour de la maison Gallimard. Non pas que cet éditeur soit pire que les autres en matière de correction, bien au contraire : la maison de la rue Sébastien-Bottin est connue comme l'une de celles qui, avec les éditions du Seuil, apportent un soin méticuleux à la préparation de copie. Mais justement : si le standard de qualité se met à baisser chez Gallimard, il est à craindre qu'il chutera partout. Sauf là où il est déjà nul. Des noms ? Plus tard peut-être.

Un paiement modeste et à la tâche

«*Nous sommes payés à la tâche, donc aléatoirement, et de surcroît bien modestement en regard des compétences que notre employeur et l'état de certains manuscrits exigent de nous*», clamait en novembre un tract distribué aux salariés de Gallimard par «*les lecteurs-correcteurs et correcteurs*» de la maison. Car notez qu'il y a deux familles de correcteurs. La première, celle qui s'occupe de la préparation de copie, est d'une certaine manière l'élite de la profession. Le lecteur-correcteur est, avec l'éditeur, la première personne à avoir le texte brut de l'auteur entre les mains. Il est chargé d'en vérifier la cohérence, la structure, les informations. Il doit l'alléger de ses lourdeurs, parfois le réécrire un peu et faire éventuellement au passage un premier travail de correction sur la syntaxe, la grammaire, l'orthographe, la typographie. Le correcteur, lui, travaille en aval sur les épreuves pour en chasser définitivement toutes formes de fautes et veiller à ce que les corrections précédentes soient bien reportées.

Marie-Hélène Massardier, 52 ans, fait partie de la quinzaine de lecteurs-correcteurs qu'emploie Gallimard (en sus d'une soixantaine de correcteurs). C'est elle qui a préparé le texte du dernier Goncourt, *Trois Femmes puissantes*, de Marie N'Diaye. Un manuscrit d'emblée presque parfait, sur lequel il y a eu très peu à faire, rapporte Marie-Hélène. «*Mais plus le texte est bon, plus j'ai envie de peaufiner*, poursuit-elle. *Je me mets à pinailler à un point inouï, par exemple sur des répétitions qui ne me semblent pas être intentionnelles.*» Elle constate : «*J'ai eu un dialogue passionnant avec*

Marie N'Diaye, qui est une femme magnifique.»

Marie-Hélène Massardier a également travaillé, *«avec autant de bonheur»*, sur le dernier roman de Patrick Modiano, qui est *«très à l'écoute, il y a chez lui une demande»*. Et Modiano a pensé - veuillez le noter, amis auteurs - à envoyer à sa première lectrice un exemplaire très gentiment dédié de son *Dans le café de la jeunesse perdue*. D'autres expériences sont plus rudes ; la préparation de copie s'apparente alors à un parcours du combattant. *«Le lecteur-correcteur doit être un caméléon qui s'imprègne d'une écriture afin de faire des propositions en accord avec le style de l'ouvrage, et non avec ce qu'il pense être la norme.»*

Dominique Froelich, 60 ans, dont vingt-cinq chez Gallimard, a passé quatre mois sur le manuscrit fleuve des *Bienveillantes*, de Jonathan Littell, prix Goncourt 2006. La phase de discussion avec l'auteur a duré *«trois semaines, à raison de huit heures par jour»*. Un travail *«ardu, heurté»* avec un romancier *«intransigeant»*. Celui-ci tonnait : *«Je ne veux pas faire de belles phrases !»* Sa lectrice rétorquait : *«Il y a des incorrections qui apportent du sang neuf à la langue, et d'autres qui sont inadmissibles.»* Voyez l'ambiance sur 800 pages ! Dominique Froelich résume : *«J'ai fait un immense trajet vers lui, et lui vers moi.»* Force est de constater que ni l'un ni l'autre n'ont eu à le regretter puisque l'auteur a obtenu le Goncourt, et la lectrice, euh... la satisfaction du travail bien fait. Car il est loin le temps où Gaston, puis Claude Gallimard distribuaient des enveloppes au personnel quand la maison décrochait un grand prix.

Dominique Froelich touche un salaire mensuel net de 1 900 euros. C'est le seul lecteur-correcteur de la maison qui bénéficie d'un salaire fixe. Les autres sont *«travailleurs à domicile»*, une catégorie spécifique dans la convention collective de l'édition, payés 13 euros net de l'heure (treizième mois et primes diverses comprises, sachant que le lecteur-correcteur est censé travailler à la vitesse de 9 000 à 10 000 signes l'heure). Soit 1 800 euros net par mois pour des semaines de 35 heures, à supposer qu'il y ait suffisamment de copie pour travailler tout le mois. Les correcteurs, eux, sont encore moins bien lotis avec un salaire de 11 euros de l'heure, à raison de 12 000 signes par tour d'horloge. Et ce sont là les tarifs Gallimard, pas les pires du secteur. *«On fait passer les correcteurs pour des privilégiés, travaillant tranquillement à domicile, alors que la réalité du métier, c'est une course contre la montre pour avoir un revenu juste décent*, indique Marie-Paule Rochelois, correctrice pour Gallimard, Albin Michel et Robert Laffont. *Certains doivent cumuler les employeurs et travailler jusqu'à 250 heures par mois. Beaucoup touchent moins de 1 000 euros mensuels.»*

A l'origine, les correcteurs étaient attachés aux ateliers de typographie. Mais avec la naissance de l'édition moderne, vers la fin du XIX^e siècle, ils ont rejoint les maisons d'édition où *«leur culture générale et leur intelligence de l'écrit étaient des compétences centrales»*, souligne Marie-Paule Rochelois, laquelle aime à rappeler que Victor Hugo comparait les correcteurs à de *«modestes savants habiles à lustrer la plume du génie»* (lui-même étant le génie, bien sûr!).

0,085 euro : le coût du correcteur par exemplaire

Aujourd'hui, les éditeurs chercheraient plutôt à s'en débarrasser. Au Seuil, le dernier plan social a décimé le service : le nombre de préparateurs de copie salariés en fixe est passé d'une douzaine à seulement quatre ou cinq, avec le renfort de travailleurs à domicile. Chez beaucoup d'éditeurs, le travail de lecture-correction est transféré vers les éditeurs et leurs assistant(e)s, en particulier dans les sciences humaines. Parfois les phases de correction deviennent des préparations de copie déguisées. Et fini le temps où les grandes maisons faisaient travailler deux correcteurs sur le même texte pour renforcer la qualité.

L'informatique fait, elle aussi, ses ravages. Certains textes ne connaissent plus qu'un *«décoquillage»* avec des logiciels comme ProLexis. Les ouvrages passant de l'édition brochée à l'édition poche ne sont plus corrigés, certaines premières éditions ne sont même plus relues du tout. En conséquence, le volume de travail proposé aux quelque 8 000 correcteurs et lecteurs-correcteurs de l'édition ne cesse de baisser. La correction représente pourtant un faible coût dans la chaîne de

production du livre, selon les calculs faits par les correcteurs de Gallimard. Ils l'estiment en effet à 0,085 euro par unité pour un ouvrage tiré à 8 000 exemplaires, soit 0,47 % du prix de vente (pour un prix moyen de 17,90 euros). Et c'est pour cela qu'on décimerait une profession?

Il a fallu aux correcteurs se battre pour être payé en salaire et non en droits d'auteur (plus favorables pour l'employeur, qui paie alors moins de cotisations sociales). Au terme d'une procédure de près de dix ans, Gallimard, qui est allé jusqu'en cassation, a été condamné en février 2007 pour cette pratique assimilée à du «*travail dissimulé*». Aujourd'hui, c'est le recours croissant à des auto-entrepreneurs, qui eux aussi permettent de réduire le coût des charges sociales, qui inquiète les correcteurs.

Ceux-ci passent volontiers pour des emmerdeurs. On les dit névrosés, obsessionnels, sous-diplômés, dégoûtés de l'écrit. C'est généralement faux. Marie-Hélène Massardier et Dominique Froelich ont eu des parcours très semblables : études supérieures, enseignement, séjour à l'étranger (Nouvelle-Zélande pour l'une, Cameroun pour l'autre), puis retour un peu désenchanté dans l'enseignement français. L'une et l'autre entendent alors parler du métier de correcteur par un ami. Elles suivent une formation spécifique à Coforma (l'école du Syndicat des correcteurs, devenue Formacom en 1998), font leurs premières armes dans la presse et passent rapidement dans l'édition. A ces deux passionnées de littérature, le métier de lecteur-correcteur n'a pas fait passer le goût des romans. Au contraire, disent-elles, l'un des plaisirs du job est de découvrir (parfois) de beaux textes, ou d'aider à l'accouchement de l'écriture d'un auteur qui a vraiment quelque chose à dire.

Chaque préparateur de copie a sa propre approche. Marie-Hélène Massardier, par exemple, aime mettre des images sur les textes, les visualiser comme au cinéma, pour détecter d'éventuelles incohérences. Si Dominique Froelich travaille souvent avec de grands auteurs (Pierre Guyotat, Pascal Quignard, JMG Le Clézio), elle dit éprouver une joie particulière en découvrant des premiers romans de qualité. Au nombre desquels *Antibes*, de Corinne d'Almeida, à paraître ce mois-ci.

Préparateur de copie au Seuil depuis 1985, après une hypokhâgne et une formation au secrétariat de rédaction, Gilles Toublanc apprécie, lui, la diversité d'un métier qui le fait travailler aussi bien avec Maryline Desbiolles, «*très à l'écoute*» des propositions, qu'avec Antoine Volodine, qui remet des textes presque définitifs et avec lequel les discussions peuvent en conséquence être difficiles. Mais c'est souvent avec les traducteurs que les négociations sont les plus ardues, note-t-il. Par-dessus tout, les préparateurs redoutent le mauvais texte, mal écrit et sans intérêt, qui va demander beaucoup de travail pour finalement pas grand-chose, puisqu'un mauvais livre restera un mauvais livre.

Presse et Internet, vers un monde sans correcteurs

Les correcteurs sont des professionnels isolés, rarement syndiqués, communiquant peu entre eux, au contraire des correcteurs de la presse quotidienne. Il fut un temps où le Syndicat des correcteurs CGT gérait l'embauche dans les quotidiens, mais la presse, elle aussi, tend à se passer des correcteurs (*Libération* a été le premier quotidien sans correcteurs après la dissolution du service au printemps 2007, déléguant désormais cette tâche aux éditeurs et aux chefs de service). Du coup, le Syndicat redéploie ses efforts vers l'édition : sa secrétaire générale, Anne Hébrard, a récemment créé une liste de diffusion sur Internet pour fédérer les isolés et faire circuler l'information : 150 travailleurs à domicile de l'édition y sont aujourd'hui inscrits, sans être nécessairement syndiqués. Le Syndicat songe à créer un prix de la Coquille d'or, décerné chaque année au livre le plus mal corrigé.

Avec Internet et les portables, la rapidité prime désormais sur la qualité. Sur le Web, seul Lemonde.fr a des correcteurs. En mars dernier, quand Livreshebdo.fr, le site du magazine des libraires, a rendu compte de la manifestation des correcteurs, son article comptait trois fautes en cinq lignes ! La suppression progressive de la correction et de la préparation de copie dans le monde numérique comme sur le papier, c'est une accumulation de petites violences faites aux lecteurs, de microbarbaries en apparence anodines mais qui, en se multipliant, font du langage un véhicule plus incertain, charriant des idées imprécises. Et à terme une démocratie approximative?

Commentaires

maman_écoeuree (37)

Inscrit Libé +Suivre cet internaute | Profil

Arnaque ou simplement sens de la réalité ?

Il a probablement raison, cela dit.

Sauf que, à terme, la réputation de sa maison risque de souffrir... Et peut-être un peu aussi sa fierté d'éditeur, s'il n'en est pas totalement dépourvu.

Ce qu'il faut seriner à tous et sans cesse, c'est qu'un lecteur mécontent de trouver nombre de coquilles, d'erreurs grossières sur des dates, noms propres et autres infos censées être vérifiées, ou simplement un lecteur qui en a marre de s'arracher les cheveux à tenter de comprendre des phrases mal fichues doit le FAIRE SAVOIR à l'éditeur, rouspéter via des courriers envoyés aux émissions littéraires, etc.

Pour que, à la longue, ce genre de réponse cynique perde un tant soit peu de probabilité.

Car... il faut aussi que le lecteur défende ses droits de "consommateur" : la correction de tout imprimé a été, jadis, imposée par une loi de François 1er (je crois), et... il serait bien qu'on se souvienne que, quand on achète un livre, même aujourd'hui, on a DROIT à un livre à peu près correctement CORRIGÉ, cette loi n'ayant jamais été, que je sache, abrogée...

Les éditeurs l'oublient ? Rafrāichissons-leur la mémoire : ils sont priés de respecter leurs obligations envers leurs lecteurs-clients.

Bien sûr, une coquille par-ci, par-là, pas de quoi fouetter un chat, mais, actuellement, ce sont des pans entiers d'un article de presse qui sautent ici, des pages et des pages bourrées d'inexactitudes là, des livres sur lesquels on s'échine à tenter de trouver la cohérence d'un chapitre à un autre, des index inutilisables, des tables de matières mitées ou fausses, sans parler des erreurs de syntaxe ou de grammaire qui rendent nombre de phrases incompréhensibles, voire... des fautes hénaurmes, contresens ou barbarismes dans des manuels de classe pourtant supposés "fiables"...

Vous avez dit "ARNAQUE" ?

Ça ne vous plaît pas, de vous faire arnaquer ? DITES-LE !

Pour que cet éditeur finisse par... avoir tort.

Vendredi 08 janvier à 16h01

rosensa (0)

Inscrit Libé +Suivre cet internaute | Profil

merci !

Merci d'attirer l'attention sur les correcteurs d'édition. Ce métier, que nous avons tous choisi par amour de la langue et des livres, connaît une dégradation effrayante. Les éditeurs refusent de nous payer selon le statut qui est le nôtre, celui de travailleurs à domicile (et pourtant nos salaires frôlent le ridicule, au vu des compétences demandées !), exigeant de plus en plus souvent que nous devenions autoentrepreneurs... Les économies de bouts de chandelle se font sur notre dos, comme si nous risquions de ruiner le secteur ! Plus grave, tout le monde dans l'édition se contrefout de plus en plus de la correction. Comme si le lecteur et l'auteur n'avaient pas droit au respect qui consiste à éditer un texte « propre ». Récemment, un éditeur à qui je faisais remarquer que ses livres comportaient beaucoup de fautes et de coquilles m'a répondu : « S'ils étaient bien corrigés, je n'en vendrais pas un de plus. » Tout est dit, non ?

Mercredi 06 janvier à 18h58

chem (1717)

Inscrit Libé +Suivre cet internaute | Profil

A ricath

Merci de cette citation de Voltaire ! (je devrais la connaître, mais on ne peut pas tout savoir, ni tout se remémoriser).

Il est craquant de voir comment ce que l'on sent, mais qu'on arrive pas très bien à dire, a déjà été exprimé par un Ancien. Après tout, Boileau l'avait déjà énoncé : "... les mots pour le dire...".

Personnellement je ne serais pas contrit si mes impressions confuses de (rare) auteur, ont été déjà clairement exprimées par Voltaire ou Boileau : restons modestes !

Jeudi 07 janvier à 15h47

ricath (3)

Inscrit Libé +Suivre cet internaute | Profil

A Chem

Disons, avec le moins possible de coquilles, car il en reste toujours, personne n'est infaillible, et quand on travaille dix heures d'affilée comme cela peut parfois m'arriver, l'attention se relâche forcément.

L'auteur dont vous parlez se trompait, les écrivains ont besoin d'être relus (et corrigés !) par un œil neuf.

Voltaire a écrit :

"Un auteur est peu propre à corriger les feuilles de ses propres ouvrages : il lit comme il a écrit et non comme il est imprimé."

Jeudi 07 janvier à 13h52

chemchem (1717)

Inscrit Libé +Suivre cet internaute | Profil

A ricath

Sans coquilles ? C'est un terme à éviter....

Car d'aucuns ont entendu parler d'un auteur, qui ne pouvait compter sur des correcteurs, et qui au soir de sa vie, aurait voulu rire de ses distractions en écrivant un petit fascicule intitulé "Mes coquilles".

Malheureusement pour lui, il y a eu une coquille de plus, faute de frappe ou autre, et il l'aurait laissé passer : le "q" du titre avait été oublié....

Jeudi 07 janvier à 13h43

oIlllive (6)

Inscrit Libé +Suivre cet internaute | Profil

Je dirais même plus...

Il aurait mieux valu utiliser un conditionnel et dire "Je vous saurais gré" plutôt que "Je vous saurai gré" qui, par l'utilisation d'un futur, sonne de manière plus autoritaire et bien moins courtoise...

Jeudi 07 janvier à 16h29

kroustokrousto (395)

Inscrit Libé +Suivre cet internaute | Profil

Un grand merci ricath,

tant pour avoir rectifié ma faute que pour ses renseignements. Il ne s'agit pas, comme j'ai pu le penser (ou fantasmer) d'un de ces "nègres" nouveaux.

Sinon l'utilité, j'entends le bien fondé d'une partie de la démarche...

Quant aux possibles périphrases, variation de tel style qui dissonne avec le suivant ou une phrase que l'on va juger incompréhensible...je me pose cette question : mais qu'est ce qu'un écrivain??? Sans doute une autre : quel rapport entretient l'écrivain avec son écriture.

Il est de fait de constater que les livres qui sortent sont de plus en plus écrits avec les orteils du pied gauche...je me tape peut être une parano, mais je me demande quels sont ces écrivains dont le "...sang ne coagule à l'idée qu'on y change une virgule"!!

Je suis musicien compositeur. Quand je termine une composition, bien sûr que je vais l'écouter plus de 100 fois à m'en rendre malade, retravailler ceci, cela...qu'elle soit bonne ou pas, j'ai pleinement responsabilité de ce que j'ai créé. Personne n'intervient...

Enfin, vous m'excuserez si j'ai mal compris, loin de conspuer ce corps de métier c'est sur la fonction de l'écrivain que je m'interroge...

Jeudi 07 janvier à 15h20

ricathricath (3)

Inscrit Libé +Suivre cet internaute | Profil

Réponse à Krousto

Il y a plusieurs stades dans la correction.

Le préparateur de copie (ou lecteur-correcteur) travaille principalement sur le texte brut de l'auteur. Non, il n'a pas "toute latitude" pour le modifier. Il vérifie les informations (il peut arriver, par exemple, que le personnage d'un roman habite au 3e étage page 55 et au 4e étage page 321...), les dates, les événements historiques, les noms propres, etc. Il élimine les répétitions (si elles ne sont pas volontaires !), il peut faire des propositions de réécriture en cas de phrase difficilement compréhensible, mal tournée, et c'est l'auteur et/ou l'éditeur qui prend la décision d'accepter ou de

refuser la proposition.

Le lecteur-correcteur corrige aussi les fautes d'orthographe, de grammaire, de typo, mais ce n'est pas sa tâche principale. Ce sera celle du correcteur, en seconde lecture qui se concentra sur la correction "pure".

Il faut savoir que, bien souvent, il n'y a qu'une seule relecture, et l'unique correcteur doit être capable de tout faire. Et c'est déjà bien quand un livre est confié à un correcteur : comme il est dit dans cet article, de nombreuses maisons d'édition se contrefichent de publier des ouvrages bourrés de coquilles et d'erreurs.

PS : il faut dire "Je vous saurai gré de..." du verbe "savoir".

Jeudi 07 janvier à 13h40

krousto (395)

Inscrit Libé +Suivre cet internaute | Profil

Excusez moi mais help????

J'ai relu à trois reprises cet article et je ne comprends toujours pas à quoi consiste ce métier. Au début je pensais qu'il s'agissait d'une relecture afin de rectifier les fautes d'orthographe, syntaxes, coquilles...mais là si j'ai bien compris, le lecteur-correcteur aurait latitude d'action de se saisir d'un texte afin, non pas d'en dénaturer le propos originel, mais de l'embellir, le modifier selon ou tel critères avec l'aval de l'Auteur?????

Je vous serez gré de m'éclairer....

Jeudi 07 janvier à 12h54

ricath (3)

Inscrit Libé +Suivre cet internaute | Profil

Et les correcteurs, chez Libé ?

Moi-même lectrice-correctrice, j'apprécie bien entendu que vous leviez un peu le voile sur ces travailleurs de l'ombre, dont le métier mal — voire pas du tout — connu du grand public, risque de disparaître.

Mais il n'y a pas que l'édition. La presse, elle aussi, est censée faire travailler des correcteurs. Je sais que le journal "Libération" se passe de leurs services depuis deux ou trois ans. Cela se voit, d'ailleurs....

À quand un article sur les correcteurs de presse ? À quand un Libération à nouveau relu et corrigé, sans coquilles ? Je tiens mon CV à votre disposition !

Jeudi 07 janvier à 03h43

labiquevolantelabiquevolante (28)

Inscrit Libé +Suivre cet internaute | Profil

solidarité

Je souhaitais moi aussi apporter une contribution aux deux commentaires précédents, en tant que simple lecteur et, précisément, n'étant pas correcteur moi-même, mais horripilé par les coquilles qui se multiplient dans les colonnes des grands quotidiens comme les petits pains dans le désert. Bien sûr, je ne parle pas ici de fautes de style, mais de simples coquilles. Nous peinons tant en tant que parents à reprendre nos enfants sur les participes passés en "-er" et autres fautes récurrentes (je ne parle même pas des pluriels en "-al" dans les déclarations télévisuelles, on est là dans un autre monde...) - et ce chemin de croix est découragé par la lecture des journaux. Je ne vois actuellement que le Canard qui met un effort constant à ne rien laisser passer. Il n'est pas présent sur Internet - cherchez le rapport ! (je ne pointe pas bien sûr Internet en soi, mais la façon dont Internet modifie notre rapport au temps).

Jeudi 07 janvier à 12h40

mercuryal (176)

Inscrit Libé +Suivre cet internaute | Profil

un constat

On ne peut absolument pas compter sur les correcteurs automatiques pour vérifier les textes.

Sur "l'Equipe" - c'est juste un exempe - le nombre des coquilles est devenu effarant, et même les gros titres en font les frais, ce qui est très révélateur d'un laisser-aller de principe ! D'autant que certaines fautes relèvent du CM1 (accord du participe, pluriels et genres, etc...)!

C'est vrai pour la quasi totalité des publications qui ont signifié leur congé aux correcteurs qu'elles employaient...

On peut toujours considérer que ce n'est pas grave (!), mais un journal qui n'a plus ni orthographe ni syntaxe présente t-il encore tous les gages de professionnalisme et de "droiture" qu'on peut en attendre ?

Jeudi 07 janvier à 13h09

chem (1717)

Inscrit Libé +Suivre cet internaute | Profil

A pietro

Oui, merci pietro !

Jeudi 07 janvier à 13h45

pietro (1)

Inscrit Libé +Suivre cet internaute | Profil

Titre

Le jeu de mot aurait été plus explicite au pluriel :

"Correcteurs à rudes épreuves"

[Peur de laisser accroire une énorme incorrection ? Là réside pourtant encore un peu du plaisir

pervers du métier...]

Jeudi 07 janvier à 13h17

nealineali (8)

Inscrit Libé +Suivre cet internaute | Profil

Très instructif

Je voulais juste dire merci pour ce très bon article où j'ai appris pas mal de choses. Travaillant moi-même à mon compte et à domicile, dans une profession un peu comparable (traduction), je suis absolument effarée par les tarifs horaires que vous indiquez.

Jeudi 07 janvier à 13h32

chem (1717)

Inscrit Libé +Suivre cet internaute | Profil

De profundis lectoribus ? Et secatis correctibus ?

Toute notre sympathie va aux lecteurs-correcteurs, vraiment.

Pour la simple question qu'un texte agréable à lire est un plaisir, et on le leur doit en bonne partie : ce n'est pas drôle d'achopper sur des mots, ou des tournures, ou des incohérences, etc. Le message en est altéré, quand même il ne prête pas le flanc à la franche rigolade.

Car les auteurs eux-mêmes sont fatalement atteints d'une sorte "d'ophtalmie des neiges", mal qui atteint (provisoirement on l'espère) les victimes d'une trop longue exposition à l'éblouissement de la neige. L'auteur penché depuis longtemps sur son texte, ne peut qu'être victime d'une cécité passagère, et c'est bien précisément le rôle des lecteurs-correcteurs, que lui servir un peu de chien d'aveugle, et d'y remédier.

Malheureusement si le besoin reste (le plaisir de lire), les moyens de le satisfaire changent. Depuis longtemps (plusieurs dizaines d'années) dans l'édition scientifique par exemple (telles que les revues anglo-saxonnes), la lecture-correction est le fait de BENEVOLES, pour un public bien plus restreint il est vrai, que pour celui des grandes maisons d'édition.

Et comme nous avons maintenant beaucoup de gens en pleine forme virés pour n'être pas assez jeunes, il est probable que beaucoup seront ravis de travailler pour des maisons célèbres, de façon à garder l'estime d'eux-mêmes, et pour le plaisir de la chose.

Et ce dans des conditions qui n'ont malheureusement rien à voir, avec celles que souhaitent les "pros" de la lecture-correction... et leurs syndicats s'ils existent.

C'est donc peut-être, un joli métier qui disparaît.

Jeudi 07 janvier à 13h35

petitleon (2322)

Inscrit Libé +Suivre cet internaute | Profil

Udoboth

Abondez-vous qu'ils disaient...

Jeudi 07 janvier à 21h08

udobothudoboth (8)

Inscrit Libé +Suivre cet internaute | Profil

J'abonde des deux mains (et...dès aujourd'hui)

pas la peine d'en rajouter

Jeudi 07 janvier à 18h13

tristram (85)

Inscrit Libé +Suivre cet internaute | Profil

Ca se voit !

"Libération a été le premier quotidien sans correcteurs après la dissolution du service au printemps 2007, déléguant désormais cette tâche aux éditeurs et aux chefs de service" : Merci, on s'en était rendu compte ! J'ai même failli créer sur Facebook un groupe nommé "Pour que les journalistes de Libé apprennent à écrire français"...

Jeudi 07 janvier à 14h12

maman_ecoeureemaman_ecoeuree (37)

Inscrit Libé +Suivre cet internaute | Profil

Retour de bâton

Et cela n'est pas près de s'améliorer, si j'en juge les innombrables fautes d'orthographe, barbarismes ou non-sens laissés par la directrice de l'école de mon fils ou par les instit' successifs dans les messages qui m'ont été adressés..., la manière plus qu'absurde et très lacunaire d'enseigner, aujourd'hui, l'orthographe, la grammaire ou le vocabulaire.

La nullité de l'école primaire, sur ces points-là au moins, est effrayante !

Et celle de nombreux jeunes journalistes que j'ai eu à relire ces dernières années, tout autant : ils arrivent aujourd'hui à débiter dans un "grand" journal sans savoir aligner deux phrases sans fautes.

Et encore... souvent n'ont-elles pas non plus de sens.

Alors, qu'on se passe de plus en plus de correcteurs ou de réviseurs, c'est évident, mais, déjà, on entend des voix s'élever pour remettre à l'honneur la dictée et la grammaire... dans des entreprises privées dont l'écrit n'est pas l'activité principale.

Parce qu'on y a remarqué que "communiquer", ça marche mieux quand on sait articuler ses phrases, et que, en outre, l'écrit structure aussi la pensée.

On peut espérer que cela viendra aux oreilles des entreprises privées que sont les maisons d'édition et les journaux... : le retour de bâton est pour bientôt !!!

Vendredi 08 janvier à 15h29

isa3463 (212)

Inscrit Libé +Suivre cet internaute | Profil

beaucoup de fautes !

Dans certains livres c'est hallucinant le nombre de fautes... il y a même parfois des phrases que l'on est obligé de relire car incompréhensibles !

Jeudi 07 janvier à 14h25

chem (1717)

Inscrit Libé +Suivre cet internaute | Profil

A askrulah

Il ne s'agit pas seulement d'un travail d'orfèvre, entendons un travail méticuleux destiné à de rares privilégiés.

C'est plutôt une question de culture, dans ce qu'il y a de plus général et de moins élitiste : ce qui est mal écrit se comprend mal, et peut poser d'énormes problèmes. Deux exemples de lacunes de lecture/correction :

- La Communauté européenne a accouché de textes sur la question de la préservation de l'eau dans les pays d'Europe. La première Directive a été tellement mal écrite, du moins en français, qu'elle a été partiellement incompréhensible (ou difficilement compréhensible), par les personnes concernées. Comment évaluer financièrement la perte de temps et d'argent, par les personnes ou entreprises, sur lesquelles sont retombées ces injonctions sibyllines, qu'elles étaient obligées de mettre en oeuvre ?

Certainement incommensurable, par rapport à la seule dépense de lecteurs/correcteurs qualifiés,

- Il y a eu en France un accident de chemin de fer, avec des morts. Un agent aurait eu une difficulté, suite à un incident, et aurait lu le manuel à utiliser dans ces cas-là. Or dans le manuel, il y aurait eu une imprécision : un espace entre paragraphes, qui aurait été compris comme une "fin des opérations à réaliser", alors que ce n'était pas le cas (l'Histoire nous indique l'importance de points et/ou virgules dans des textes, en changeant complètement la compréhension possible).

Il est dommage que les gens qui savent s'exprimer de façon claire et correcte, aient à lutter pour leur survie (ce n'est pas le cas de chem) : ce ne sont pas des personnes de luxe ("orfèvres"), mais parfois de toute première nécessité, disons même de premier secours....

Jeudi 07 janvier à 16h36

askrulya (223)

Inscrit Libé +Suivre cet internaute | Profil

bel article !

Très bel article sur le travail d'orfèvre des "linguistes" dont les correcteurs, lecteur correcteurs,...

Les maisons d'édition? les rédactions ? comment font-elles pour relire les quantités de textes ?

Faut aussi dire aussi, peut-être (je ne sais pas si c'est le cas), qu'on produit plus de textes écrits qu'avant. De plus en plus... On archive plus aussi... (pas au prorata de ce qui est produit versus avant mais par rapport aux quantités produites aujourd'hui).

C'est paradoxal de moins se relire quand on écrit plus (on = l'ensemble des acteurs du domaine de l'écrit publié - sur tout support).

Jeudi 07 janvier à 14h26

wilfrid (1)

Inscrit Libé +Suivre cet internaute | Profil

Excellent article

Je travaille dans le milieu de l'édition depuis presque 25 ans au Québec et ici aussi le travail de réviseur et de correcteur d'épreuves est de moins en moins reconnu. Nous sommes nous aussi connus comme des «frustrés» n'ayant jamais écrit un livre et se vengeant sur les «pauvres auteurs». Et c'est sans compter les éditeurs qui ne lisent pas les manuscrits, qui vous les envoient à réviser (et donc souvent à réécrire, à restructurer ou carrément à refaire), qui ne liront pas vos commentaires et remarques, enverront le tout à l'auteur sans rien lui expliquer (avec le logiciel word avec marques de corrections pour les initiés) et qui ensuite vous laissent vous arranger avec les états d'âme et les insultes de ces chers auteurs incompris. Le travail de réviseur n'est pas reconnu. Avez-vous déjà entendu en interview un auteur remercier le réviseur qui l'a aidé ou qui l'a carrément réécrit? Jamais! La correctrice des Bienveillantes a eu bien du mérite!

Jeudi 07 janvier à 15h57

paminapamina (182)

Inscrit Libé +Suivre cet internaute | Profil

très bon, cet article...

... et très clair. Il y a juste une chose avec laquelle je ne suis pas d'accord : quand j'étais correctrice à domicile (il y a longtemps, c'est vrai), je travaillais bien plus que 35 h. Et encore aujourd'hui, je ne connais personne qui s'en sorte à ce compte-là. Le calcul est facile à faire : s'il veut payer son loyer, le correcteur (qui travaille souvent pour plusieurs employeurs) est obligé de "travailler plus, pour gagner plus". Il n'a pas le choix !

Jeudi 07 janvier à 18h37

vicmckey (2)

Inscrit Libé +Suivre cet internaute | Profil

Recyclons les sur libe.fr, lemonde.fr, etc...

Etant donné le niveau de maîtrise de la langue française des journalistes en général et des feuilles de chou "online" en particulier, un petit renfort des équipes de relecture (s'il en existe, toutefois...) ne pourrait qu'être bénéfique, à moins que la tendance "SMS" ne soit bientôt la règle...

Jeudi 07 janvier à 19h18

lesperluetterieuselesperluetterieuse (1)

Inscrit Libé +Suivre cet internaute | Profil

Rions un peu...

Que de fous rires aussi à corriger certaines âneries! Les lecteurs ignoreront à jamais tout un monde fantastique, fait d'oeillets dindes, de poids de senteur et de feuilles de basilique; de crabes aux princes d'or, de flamands roses et de gypaèdes barbus; de banques de bétail, de canaux de sauvetage, de lits cigogne, de barbecue à double surface de cuisse, de savons au doux parfum d'amende... Les copier coller se font de plus en plus hasardeux. Ainsi, "après les Anglais, le labrador est devenu la coqueluche des chasseurs français". Ailleurs, les "industriels du plastic sont plombés par des a priori", sans doute parce que "le lac Titicaca est perché entre 3600 et 4500 m d'altitude". Rassurez-vous, mesdames et messieurs, "la parité n'est pas une addition, c'est un produit. Lorsqu'on additionne 50 % et 50 % on se trompe, il faut multiplier 50 % par 50 %". Par charité, nous tairons le nom de la ministre emportée par cet élan fatal... La place me manque mais le coucours de perles reste ouvert!

Jeudi 07 janvier à 19h55

axel (18)

Inscrit Libé +Suivre cet internaute | Profil

Voilà donc l'explication...

J'étais surprise de constater de plus en plus d'erreurs flagrantes dans les romans... C'était me semble-t-il "l'apanage" des collections bon marché dans ma jeunesse pourtant pas si lointaine, et c'était même l'une des raisons de préférer des livres un peu plus chers mais correctement relus...

Jeudi 07 janvier à 20h00

petitleon (2322)

Inscrit Libé +Suivre cet internaute | Profil

Déplumé

Super ton histoire. MDR...

Il est vrai Bernard que question... coquilles... tu en connais un rayon... MDR...

Léon, amateur de coquilles... St. Jacques.

Vendredi 08 janvier à 11h29

deplume (5751)

Inscrit Libé +Suivre cet internaute | Profil

hello

Le canard publie chaque semaine quelques perles....

Lors de l'arrivée à Paris des allemands, un journaliste écrivait:

" et l'on entendait des milliers de bottes claquer"

Le typographe fit l'erreur de changer le o par un i. je ne peux pas certifier cette coquille, mais dans les milieux professionnels, on raconte cette histoire.

Bernard

Vendredi 08 janvier à 08h57

light_house (192)

Inscrit Libé +Suivre cet internaute | Profil

ha ha

Je viens juste de trouver...MDR!

Vendredi 08 janvier à 08h58

deplume (5751)

Inscrit Libé +Suivre cet internaute | Profil

petitléon

Un célèbre compositeur typographe à un jour écrit un livre. Racontant ses déboires, il intitula celui-ci

" mes coquilles"

manque de chance l'imprimeur en fit une de taille.

Bernard

Vendredi 08 janvier à 08h53

claudius (9244)

Inscrit Libé +Suivre cet internaute | Profil

François

Nan. tu ne fais pas le poids...sale râleur...

Jeudi 07 janvier à 22h02

petitleon (2322)

Inscrit Libé +Suivre cet internaute | Profil

Claudius

Fayot ???? MDR !!!!

Grâce à cet excellent article j'ai appris l'existence de cette difficile profession.

Libé devrait en prendre bonne note, les coquilles y sont fréquentes.

Avec les rentrées engendrées par la pub et les abonnements je verrais bien un correcteur et des modérateurs à temps plein (comme avant), les uns comme les autres payés en conséquences et non au lance-pierre.

Je dégoupille ma grenade là?

Jeudi 07 janvier à 21h17

claudius (9244)

Inscrit Libé +Suivre cet internaute | Profil

P'tit Léon

Fayot !!!...

Jeudi 07 janvier à 21h06

petitleon (2322)

Inscrit Libé +Suivre cet internaute | Profil

à Monsieur EDOUARD LAUNET

Magnifique article.

Humour et talent se conjuguent; pas une seule coquille, rien à corriger. On le lit et relit avec un réel plaisir, le sourire au coin des lèvres.

On en redemande!

Jeudi 07 janvier à 21h04

zumbi (28)

Inscrit Libé +Suivre cet internaute | Profil

quand le correcteur mal payé "embauche" un spécialiste pas payé...

J'ai une amie correctrice, qui outre le fait qu'elle se tue les yeux et le cerveau sur des textes d'un intérêt variable pour une rémunération dérisoire, fait appel aux services de tout un réseau de connaissances aux compétences variées. Il lui est arrivé, à l'intuition, de débusquer quelques fautes majeures dans des noms communs très courants ou des noms propres cités dans des ouvrages traitant du pays dont je suis originaire et sur lequel j'ai travaillé : on est consterné parfois du degré d'incompétence de certains auteurs, plus ou moins journalistes, infiniment mieux payés que leurs correcteurs, ou de certains traducteurs. Je retrouvais ainsi des modèles de phrase dans la langue d'origine, à partir de phrases dépourvues de sens en français, et j'en proposais de nouvelles traductions. C'est à la fin bien plus qu'un toilettage du texte qui était réalisé. Pour l'amour de la belle

ouvrage.

Par deux fois une responsable de collection, après avoir cherché s'il y avait un moyen de nous rémunérer, a dû constater, penaude, qu'il n'y en avait pas — du moins cette fois-là nous a-t-on offert deux ou trois CD. Le reste du temps, rien.

Vendredi 08 janvier à 01h29

cal81 (88)

Inscrit Libé +Suivre cet internaute | Profil

hélas

Et encore vous ne parlez pas des maisons d'éditions qui font corriger à l'étranger... (si, si, ça existe...).

En tant que lecteur il nous appartient de refuser d'acheter des livres non corrigés ou d'écrire à l'éditeur pour en demander le remboursement, après tout quand nous achetons un livre, nous nous attendons à ce qu'il ait un minimum de qualités indépendamment du fond. Il ne nous viendrait pas à l'idée de continuer à utiliser une cafetière qui, selon les jours, réalise un bon café ou un vrai jus de chaussette ou d'acheter un livre dont le brochage n'est qu'à moitié réalisé ou d'aller voir un spectacle avec des verres brouillés. Pourquoi accepter qu'un éditeur nous fournisse un ouvrage dont le fond est brouillé par une mise en forme négligée ?

Vendredi 08 janvier à 08h10

tomalc (1)

Inscrit Libé +Suivre cet internaute | Profil

alors, encore !

merci aux correcteurs, correctrices, lecteurs ou pas. je leur souhaite bien du courage dans ce monde de brutes où l'écrit est de plus en plus réduit à un simple outil de "communication" ! je suis moi même un piètre orthographeur, et pourtant les fautes des autres me heurtent quand je les lis, et j'en lis de plus en plus...

en tout cas vous pouvez vous venter de m'avoir fait m'inscrire sur libé gratos rien que pour pouvoir vous laisser un petit message de soutien !

(relu & corrigé, bon à publier !)

Vendredi 08 janvier à 08h44

pietro (1)

Inscrit Libé +Suivre cet internaute | Profil

Désolé, de faire mon chieur

En toute correction, c'est "J-MG Le Clézio".

En outre, les "microbarbaries en apparence anodines" ne sont pas très heureuses, si ? L'auteur veut-il faire allusion à "l'accumulation de barbarismes qui sont autant d'imperceptibles sévices" ou

bien à "d'infimes barbaries subies par les lecteurs" (cela serait une redite, dans ce cas, des "petites violences" qui précèdent) ? Par attraction de barbarie sur barbarisme, la formulation est ambiguë. L'effet peut être souhaité, ce peut être involontaire, c'est sans doute trop compact.

Voici notre travail : permanente navigation entre l'objectif et le subjectif, qui peut s'adresser même au texte le plus léché.

Vendredi 08 janvier à 09h41

bovary (293)

Inscrit Libé +Suivre cet internaute | Profil

Espérons un sursaut salvateur

Excellent article qui montre bien la nécessaire survie de ce beau métier. Journaliste et éditeur retraité, je souffre beaucoup en lisant les éditions numériques des quotidiens (Le Monde.fr a peut-être des correcteurs, mais cela ne se voit pas toujours). Quant aux blogs et forums c'est attristant. Que de fautes d'orthographe, de syntaxe ou de grammaire ! Quel massacre de la typographie ! Comment les plus jeunes peuvent-ils s'y retrouver maintenant que tout s'écrit n'importe comment (phonétiquement le plus souvent) ? Espérons qu'il y aura un sursaut salvateur dans l'intérêt de notre langue.

Mercredi 13 janvier à 11h24

L'alzheimer



Pierre Foglia

La Presse

Je me souviens de ma première chronique sur la maladie d'Alzheimer - cela fait sûrement plus de 30 ans. C'était une dame pas encore légume, confuse mais charmante. C'était rue Bernard, dans un vieil appartement. Son mari était là, qui me tombait sur les nerfs, un vieux beau avec un petit foulard au cou noué sur le côté. Il m'avait ramené au journal dans une auto sport.

Je me souviens de mon trouble. Alzheimer était un mot qu'on devait chercher dans le dictionnaire pour ne pas faire de faute...

Je me souviens quelques années plus tard d'un très bon documentaire de Paule Baillargeon. Pas longtemps avant (ou après?), le cinéaste Claude Jutra, celui qui a donné son nom aux Jutra, surtout celui qui nous a donné *Mon oncle Antoine*, est mort de la maladie d'Alzheimer - en fait, il s'est suicidé quand il a su qu'il l'avait.

On parle aujourd'hui de 480 000 Canadiens qui souffrent de différents types de démence. Ils seront deux fois plus dans 30 ans. Des chiffres effarants. Les dépenses en soins médicaux se calculent en dizaines de milliards.

La société Alzheimer du Canada vient de demander que l'on mette en place des programmes de prévention qui permettront de mieux gérer le fléau, d'où les articles que l'on lit ces jours-ci dans les journaux, ces entrevues à la télé qui ne nous disent pas grand-chose à part de manger du poisson, y a du phosphore dans le poisson, le phosphore, c'est très bon pour la mémoire.

Depuis deux jours, j'essaie de joindre des neurologues, des spécialistes du vieillissement. Personne ne m'a encore rappelé jusqu'ici. Pas grave, je vais poser mes questions. Si quelqu'un veut me répondre, je me ferai bien sûr un devoir d'en faire état.

Première question, en fait la seule : pourquoi?

Pourquoi 480 000 Canadiens souffrent-ils de la maladie d'Alzheimer?

Parce qu'ils ne mangent pas assez de poisson? De légumes? Trop de gras, comme j'ai entendu un médecin le dire l'autre soir à la télé? En fait, il disait qu'une cuisine de type méditerranéen pourrait ralentir la progression de la maladie. Je veux bien, mais cela ne répond pas à ma question : pourquoi?

Je n'ai pas derrière la tête des réponses toutes prêtes, du type : parce que les pesticides, parce que la pollution industrielle, parce que ceci, parce que cela. Mais je peux quand même poser la question : a-t-on comparé par exemple l'incidence des cas d'Alzheimer des populations urbaines et rurales? Dans les rurales, s'est-on intéressé à l'incidence de la maladie dans les bassins de grandes cultures? Ou de grands vergers? Ou dans les régions d'élevage?

Au regard des statistiques actuelles, si je les ai bien lues, pourquoi moins de cas d'Alzheimer en France qu'au Canada, pourtant moins peuplé? Et en Europe en général? En Chine?

Et dans les pays du tiers-monde?

Je suis un peu tanné de me faire répondre qu'il y a moins d'Alzheimer dans les pays du tiers-monde parce qu'ils meurent d'autre chose avant. C'est juste pas vrai. Comme je suis tanné aussi de me faire répondre que, «dans mon temps», il y avait proportionnellement autant de démence chez les vieux qu'aujourd'hui, il y avait seulement beaucoup moins de vieux, c'est pour cela qu'on n'en parlait pas. C'est pas vrai non plus. Me semble que j'en aurais connu au moins quelques-uns. Pas un cas de démence dans ma famille (à part moi, je veux dire), dans ma rue, dans mon village.

Alors que là, tout de suite, je pourrais vous nommer 15 personnes atteintes d'Alzheimer. Pas toutes dans mon entourage immédiat, mais des gens que je croisais de temps en temps. Cet échange avec ma fiancée il y a quelques jours:

Tu sais, Marie, sur le chemin des Pruches, où tu vas faire aiguiser tes haches?

Celle qui est Alzheimer ?

Son mari vient de la placer à Iberville. Il était pu capable, c'était trop pour lui. Je l'ai vu au Metro. Je lui demande comment va Marie, il se met à pleurer.

Ça m'énarve quand on me dit que youpi, on a trouvé un nouveau diagnostic pour l'alzheimer à partir d'un test sanguin assez simple. Négatif comme je suis, je me dis : ça sert à quoi, au juste, de diagnostiquer un truc qu'on ne pourra pas soigner de toute façon ?

Ça m'énarve quand on me dit de manger du poisson pourri nourri à la moulée de merde dans des bassins de merde parce que c'est bon contre l'alzheimer.

Il est clair pour tout le monde que la solution à l'énorme problème de société que pose la maladie d'Alzheimer ne passe par le poisson mais par les proches aidants. Par le mari de Marie. Qu'attend-on pour les former, les assister, leur offrir - pourquoi pas ? - une garde partagée, deux mois à la maison, un mois en institution ? Cette statistique plus effrayante encore que les autres : 40 % des personnes qui prennent soin d'un proche atteint d'Alzheimer meurent avant le malade.

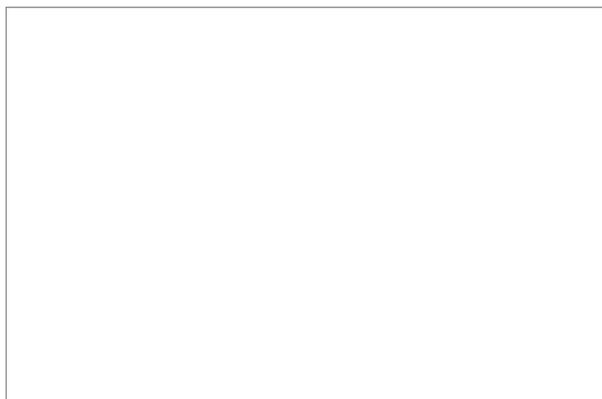
Ça m'énarve quand je demande pourquoi tant d'Alzheimer et qu'on me fait une réponse arithmétique : parce qu'il y a de plus en plus de vieux.

Je vous demande d'où ça vient, d'où ça sort, pourquoi cette «atrophie cérébrale diffuse».

RECTIFICATIF - Allons bon, voilà les linguistes fâchés. Et ils n'ont pas tort, je me suis trompé dans la première ligne de ma première chronique de l'année, et en me trompant j'ai induit que la nouvelle orthographe autorisait n'importe quoi. C'est faux. Donc, je disais dans cette première ligne : Michael Jackson est mouru en 2009. La nouvelle orthographe, dans sa logique, autorise effectivement mouru : courir-couru, pondre-pondu, tordre-tordu, mourir-mouru. Sauf qu'il fallait dire, bien sûr : Michael Jackson *a* mouru en 2009, et non pas est mouru. Avec mes excuses.

Une profession révisée et corrigée

lu 162 fois



Emmanuelle Cardey n'était pas destinée au métier qu'elle exerce à la maison. Son projet professionnel lui a permis de se réaliser dans le cadre d'une vie de famille.

Il y a quatre ans, Emmanuelle Cardey n'imaginait pas qu'elle serait correcteur-réviseur à son domicile ambertois pour le compte d'une maison d'édition parisienne. Sa formation et sa curiosité lui ont permis d'entrevoir un tel débouché.

Avec cette solution, la télétravailleuse gagne sur plusieurs tableaux. Elle a du temps à consacrer à ses enfants, elle se réalise au niveau professionnel tout en contribuant aux finances du ménage. « Je tenais à avoir un métier qui s'imbrique dans la vie de famille et non l'inverse » explique la maman de trois enfants en bas âge.

Quand elle est arrivée à Ambert en 1995, c'était pour suivre son mari recruté en tant qu'ingénieur dans une société locale. Il est Nancéen, elle est Clermontoise et quitte par choix son poste de bibliothécaire aux Cézaux depuis un an. C'est à Ambert qu'elle devient maman. Cet état lui plaît mais il lui manque quelque chose.

Dans son nouvel environnement où un réseau social reste à construire, Emmanuelle Cardey souhaite travailler mais ne trouve pas vraiment. Le déclic se fait à la suite d'une série de clics. Internet, l'outil qui contracte l'espace et le temps, est déterminant. Les premiers contacts se nouent et débouchent sur un emploi qu'elle n'envisageait pas de prime abord car elle ne le connaissait pas.

Fin 2007, une maison d'édition spécialisée dans la littérature fantastique anglo-saxonne cherche un préparateur de copie. Ce qui semble évident va se transformer en défi. « Malgré ma formation universitaire (*), j'avais des lacunes. Où placer la virgule ? Il a fallu que je me remette en question ».

Travailler à la maison ne coule pas de source non plus. Particulièrement au début. Être devant l'ordinateur, démarrer une lessive, préparer le repas : « J'ai eu du mal à dissocier le travail de la vie de famille ». Pour être à la hauteur, elle suit un stage d'orthotypographie (par correspondance). Elle en suivra un second sur les techniques de réécriture. L'organisation et la méthode aidant, Emmanuelle Cardey trouve sa vitesse de croisière. « Je travaille quand les enfants sont à l'école et le soir quand ils sont couchés ».

Elle reçoit par Internet les fichiers qui, trois semaines plus tard, seront renvoyés à l'expéditeur. « La traduction toute fraîche d'un roman de 300 à 500 pages n'est pas toujours aboutie. Je revois l'orthographe, la syntaxe, je supprime les doublons? Ma fille Eléonore, dit que je répare les histoires ! ». Des réparations faites sur ordinateur avec l'aide, entre autres, de dictionnaires en ligne et sur papier.

Emmanuelle Cardey a créé sa micro-entreprise. « Le rapport entre ma quantité de travail et ma qualité de vie me convient ». L'an dernier, elle a fait onze préparations. En retour, elle a dégagé un SMIC. Elle a également assuré une prestation pour le SIVOM. « J'ai appris plein de choses sur ma commune. Ça permet aussi d'avoir une vie sociale un peu plus dense ».

Emmanuelle Cardey souhaite évoluer dans « ce métier où il est difficile de se faire connaître » car il est exercé de manière anonyme. Parmi ses objectifs, diversifier ses clients sur Paris, en gagner sur le pays d'Ambert pour accroître les contacts et les rapports humains. « Le seul point négatif de ce travail : je suis toujours à la maison. Je n'ai pas de collègues avec qui discuter ni même me disputer ! ».

(*) Maîtrise d'histoire, licence d'espagnol, DEUST métiers du livre.

Michel Conry

<http://www.sudouest.com/gironde/actualite/medoc/article/827867/mil/5560785.html?auth=36d1c1c1&cHash=fbabb6aee8>

Jeudi 07 Janvier 2010

RENCONTRE. Laure Emerentienne est correctrice. Actuellement en contrat aidé dans une mairie médocaine, elle envisage le statut d'auto-entrepreneur pour mettre sa plume au service d'écrivains à corriger

Laure a la plume correctrice



Dans son appartement, Laure est entourée de dictionnaires et de livres qui peuvent l'aider dans ses corrections. (photo s. d.)

«C'est dans ce métier que je me sens le plus à l'aise », déclare en souriant Laure Emerentienne. La jeune femme, elle a tout juste 30 ans, parle du métier, peu connu, de correctrice. Autrement dit de personnes chargées de corriger les écrits des autres : « Tant sur la syntaxe, la grammaire et l'orthographe. Mais aussi sur certains anachronismes ou inepties techniques que je pourrais détecter au fil de ma lecture », explique la Lesparraine d'adoption arrivée sur la commune, en juin dernier.

Laure Emerentienne est actuellement en contrat aidé dans une commune du canton et bien que ce métier de remplacement paraît ne pas lui déplaire, elle se prend à vouloir revenir à son métier initial qu'elle a appris par correspondance, alors qu'elle habitait en Moselle, dans la région de Forbach.

Expérience dans la presse

Son diplôme en poche, Laure a, dans un premier temps, travaillé dans un hebdomadaire local où elle mettait une dernière touche aux textes à paraître. Ce qu'elle appelle en jargon du métier : « correctrice en pied ».

Elle intègre ensuite une maison d'édition et revoit, cette fois-ci, des livres entiers qu'elle annote en marge avant que l'ouvrage ne reparte à son auteur, pour finalement être édité, avec les corrections faites par la jeune femme. Elle se souvient en souriant avoir, une fois, relever une incohérence biologique que l'auteur de la phrase avait introduite dans son texte, parlant de la langue qui était attachée au palais ! Dans la mouture finale, cette précision a disparu grâce à la vigilance de Laure.

Auto-entrepreneur

Quand elle arrive en Médoc, loin de la CUB, elle accepte le contrat aidé proposé par une mairie voisine, tout en gardant tous les outils, sous la main, pour exercer son vrai métier qu'elle envisage d'exercer sous le statut d'auto-entrepreneur. « Bien pratique et compatible avec mon statut de salariée à temps partiel », dit-elle.

C'est pourquoi en fin d'année dernière, elle donne ses coordonnées au patron de Lesparre Presse espérant bien que parmi ses lecteurs, il y ait des écrivains soucieux de faire corriger leur prose.

« Je qualifie mon travail de correctrice, d'aide à l'écriture », précise Laure Emerentienne. Non ! Celle-ci n'est pas une « négresse » comme Élisabeth Madranges que nous avons rencontrée, il y a quelques semaines ; mais, juste un oeil averti servant à rendre, parfait ou presque, un texte écrit par quelqu'un d'autre. Pour l'heure : prudence, la jeune fille attend l'évolution de son contrat de travail et semble ouverte à toute proposition cadrant avec le métier qu'elle affectionne, visiblement, beaucoup.

Auteur : Sylvaine Dubost

<http://www.varmatin.com/ra/frejus/233651/frejus-davantage-de-doubles-patronymes-dans-les-registres-de-l-etat-civil>

Fréjus

Davantage de doubles patronymes dans les registres de l'état civil

Paru le vendredi 8 janvier 2010



Photo : Philippe Arnassan

568 petits Fréjusiens sont nés en 2009. Une centaine d'entre eux porte le nom du père et celui de la mère. Une façon pour cette dernière de faire perdurer son patronyme.

L'état civil a comptabilisé, en 2009, 1409 naissances. « *C'est un chiffre à pondérer, nuance Katia Michelan, responsable de ce service à la mairie de Fréjus. Comme l'hôpital est sur notre commune, nous enregistrons aussi les déclarations des villes alentour.* » De fait, seuls 568 de ces nourrissons sont nés de parents domiciliés sur la commune. Des données stables par rapport à celles de 2008.

Par ailleurs, 217 enfants ont été reconnus. La reconnaissance n'équivaut pas à la déclaration de son fils ou sa fille. C'est une seconde étape, qui permet de modifier l'acte de naissance lorsqu'une femme accouche sous X et qu'elle change d'avis après huit jours, par exemple.

Trois procédures d'adoptions plénières (enfant sans aucune filiation) ont aussi été réalisées. Une de moins que l'année dernière.

« Garder mon identité »

En 2009, 111 couples ont opté pour le double patronyme. Depuis le 1^{er} janvier 2005, l'enfant ne prend plus systématiquement le nom du père mais peut porter les noms accolés de ses deux parents, jusqu'alors séparés par deux traits d'union. Mais cette disposition pourrait bientôt disparaître. « *Je tenais beaucoup à donner mon nom à ma fille, confie Caroline Antonetti mère de la toute jeune Sienna. Je l'aime beaucoup et je n'étais pas prête à le perdre. Il fait partie intégrante de ma personne et même si je me marie je le garderai.* »

« Je ne suis pas mariée à mon conjoint mais j'avais envie que mon enfant porte le même nom que moi. Au départ, les gens étaient un peu surpris surtout à cause de l'orthographe mais ça rentre dans les moeurs. Et j'en ai donné l'idée autour de moi », ajoute Sabrina Gauthron, maman d'un petit

garçon.

Les registres du service enregistrent également une vingtaine de cas où les parents sont venus faire remanier l'acte de naissance en ajoutant le nom du deuxième parent.

« C'est assez peu, remarque Katia Michelin. Cela prouve à mon sens que les parents commencent à prendre connaissance de cette récente particularité. C'est positif pour l'évolution de la société. »

Tiphaine Ruppert

<http://www.google.com/hostednews/canadianpress/article/ALeqM5hpcgwnnk3l3X2DvILpBaCkIHwMyw>

Attentat manqué

Barack Obama annonce une série de modifications pour améliorer le traitement des renseignements
De THE ASSOCIATED PRESS (CP) – 7 janv. 2010

WASHINGTON — Le président américain Barack Obama a laissé entendre jeudi qu'il ne procéderait à aucun limogeage après l'attentat manqué du 25 décembre contre le vol Amsterdam-Detroit de la Northwest Airlines, observant que les failles en matière de sécurité n'étaient pas dues à un individu ou une institution en particulier.

Le chef de la Maison Blanche a annoncé une série de modifications destinées à améliorer le traitement des informations, soulignant qu'il était in fine responsable de la sécurité des Etats-Unis.

Il a de nouveau déclaré que le gouvernement disposait des informations pour prévenir l'attentat manqué mais n'était pas parvenu à "relier et comprendre" les renseignements déjà rassemblés.

Pour éviter que cela ne se reproduise, le président américain a annoncé plusieurs modifications, dont une diffusion plus large et plus rapide des rapports des renseignements, une analyse plus acérée de ces informations et de nouvelles règles de surveillance face aux menaces terroristes potentielles.

L'intervention de Barack Obama à la suite de l'attentat manqué a été repoussée à deux reprises, de deux heures puis d'une heure et demie, alors qu'un rapport sur l'attentat manqué devait être déclassifié. Le document a été rendu public aussitôt après son discours.

Le nouveau rapport de la Maison Blanche souligne que le gouvernement américain avait quantité d'informations à sa disposition afin d'empêcher le suspect, un Nigérian âgé de 23 ans, d'embarquer à bord d'un avion à destination des Etats-Unis.

A la différence de la situation qui avait précédé les attentats du 11 septembre 2001, les responsables des renseignements ont partagé les informations. Mais dans ce cas précis, ils ne savaient pas ce qu'ils avaient en leur possession. Des erreurs humaines telles que des fautes d'orthographe combinées à des défaillances du système a abouti à un échec complet en matière de sécurité.

Des informations sur le Nigérian Umar Farouk Abdulmutallab ont été diffusées via plusieurs bases de données et les responsables ne les ont pas toutes examinées minutieusement. En outre, les autorités se sont davantage concentrées sur le soutien aux efforts déployés dans la lutte contre le terrorisme à l'intérieur du Yémen que sur la recherche de renseignements sur des attaques prenant leur source au Yémen. Le rapport épingle à la fois la CIA et le Centre national de contre-terrorisme.

<http://nord-pas-de-calais-picardie.france3.fr/info/lille-metropole/Parcours-sans-fautes-60111887.html>

ORTHOGRAPHE

08/01/2010 | 14:13 par Laura LEVY et Jean-Stéphane MAURICE

Parcours sans fautes



L'un des six jeux de plateau inventés par Sylvie et Gisèle, les fondatrices de la société "Orthogagne"

© France 3

Trois institutrices créent la société "Orthogagne" de cours d'orthographe et ciblent les entreprises et facultés.

Jouer et innover pour rendre l'orthographe plus attrayant. C'est la mission d'"Orthogagne", une toute jeune société créée par trois anciennes institutrices. Elles ont exercé pendant plus de 15 ans, ont suivi une formation pour adultes et se sont lancées, même si pour le moment elles sont toujours en "couveuse". Le sujet est tabou d'autant que leur public-cible se trouve dans les entreprises, les écoles supérieures et les facultés. Ce soir, par exemple, elles donnent un cours de conjugaison à onze étudiants en sciences économiques de l'université catholique de Lille.

Le doyen de la faculté est régulièrement alerté par les responsables d'entreprises sur les lacunes en orthographe des nouvelles recrues. Un constat alarmant. Du coup, à l'issue d'une dictée de rentrée, le doyen a ciblé les élèves en grande difficulté et leur a proposé ce tutorat : 21 heures de cours du soir, avec une évaluation à la clé !

L'enjeu est de taille pour ces étudiants : en cas d'échec, ils n'obtiendront pas leur diplôme. Et pour les jeunes femmes ce sera l'occasion de prouver l'efficacité de leur pédagogie pour le moins inventive.

Attentat manqué : les 3 erreurs commises par la CIA

[1 réaction](#) | [Réagir](#)

Amel Brahmi | 08.01.2010, 16h49 | Mise à jour : 23h27

Les autorités américaines ont identifié une série d'erreurs dans l'affaire de l'[attentat](#) manqué sur le [vol](#) Amsterdam - Detroit, où près de 300 passagers ont échappé à la [mort](#). Umar Farouk AbdulMutallab qui se trouvait dans l'avion avec un mélange explosif caché dans ses sous-vêtements a réussi à se rendre du Yémen aux Etats-Unis, en transitant par le Ghana, le Nigéria et les Pays-Bas, tout cela en l'espace de 15 jours.

Comment le jeune terroriste, qui a plaidé vendredi soir non coupable, a-t-il réussi à passer à travers les mailles du filet, alors qu'il avait été identifié comme un personnage à risque ?

Une simple erreur d'orthographe

Le 19 novembre 2009, le père du jeune terroriste, un riche banquier nigérian, se rend à l'ambassade américaine du Nigéria afin de les alerter sur le fait que son fils fréquente des extrémistes musulmans. Les autorités ne trouvent aucune trace du jeune homme. En fait, selon un membre de la CIA, une faute d'orthographe a empêché de retrouver sa trace. «C'était une recherche rapide, sans tenter différentes orthographes », a déclaré une source à la chaîne américaine CNN.

Les agents administratifs ne préviennent pas la cellule anti-terroriste

Cette erreur orthographique a été corrigée quelques jours plus tard au niveau du ministère de l'intérieur, néanmoins les agents administratifs n'alertent pas la cellule anti-terroriste sur le fait que Muttallab possède un visa ouvert pour les Etats-Unis, valable 2 ans. En effet, le 12 juin 2008, il pose une candidature pour un visa et le reçoit quatre jours plus tard. Grâce à ce visa il se rend à Houston, Texas, en août de la même année pour un stage intensif de 10 semaines dans un institut d'études sur l'Islam.

Il était fiché comme terroriste « potentiel »

« Même s'ils avaient découvert qu'il possédait un visa, ils n'auraient pas pu empêcher son entrée dans le pays puisqu'il n'était pas considéré comme un terroriste *confirmé* mais comme un terroriste "potentiel", a déclaré un porte-parole du ministère de l'intérieur. « Il n'était pas classé parmi les terroristes dangereux », a-t-il ajouté.

Pourtant les allées et venues du jeune homme sur le continent africain et en Europe auraient dû alerter les autorités américaines. En voici une chronologie précise.

12 Juin 2008 : Depuis Londres où il est étudié, il demande un visa pour les Etats-Unis et l'obtient en quatre jours.

Août 2008 : Il se rend à Houston, Texas, en août de la même année pour un stage intensif de 10 semaines dans un institut d'études sur l'Islam.

Janvier 2009 : Il se rend à Dubaï où il s'inscrit dans un Master de Commerce International.

Mai 2009 : Il pose une candidature pour un visa pour entrer au Royaume-Uni. Ce-dernier lui est refusé, car l'école qu'il souhaitait intégrer n'en permet pas la délivrance.

Juillet 2009 : Il interrompt subitement ses études à Dubaï pour repartir au Yémen.

Août 2009 : Il rentre au Nigéria.

21 octobre 2009 : Il quitte le Nigéria pour se rendre au sud du Yémen.

19 novembre 2009 : Son père se rend à l'ambassade américaine d'Abuja pour alerter les autorités que son fils fréquente des musulmans radicaux et qu'il vient de partir pour le Yémen.

7 décembre 2009 : Il quitte le Yémen et se rend en Ethiopie pour quelques jours, puis voyage jusqu'au Ghana où il y restera pendant deux semaines.

16 décembre 2009 : Il se procure de l'argent liquide, un billet d'avion au comptoir de KLM à Accra, Ghana. Son billet comprend un retour pour le Nigéria prévu le 8 janvier 2010, avec une escale par Amsterdam et Detroit.

24 décembre 2009 : Il s'envole pour le Nigéria d'où il prend un avion pour Amsterdam.

25 décembre 2009 : A l'aéroport de Schiphol, il prend un avion de la Northwest Airlines et s'envole pour les Etats-Unis avec le projet de faire exploser l'avion.

Publié le 09 janvier 2010 à 00h00 | Mis à jour le 09 janvier 2010 à 00h00

Lâche-moi les baskets



Pierre Foglia

La Presse

Tous les ans, depuis au moins cent ans, en secret, je prends la même résolution : pas de chicane. Généralement, je tiens bon tout janvier et tout février en évitant les sujets qui fâchent : l'éducation, la laïcité, la délation, les accommodements raisonnables, la droite, la gauche, la consommation, la dictature de la culture populaire, les psys, les nutritionnistes, les directives de la direction de la santé publique comme le casque obligatoire, l'obsession du risque nul. Croiriez-vous que certaines bonnes années, j'ai réussi à me rendre jusqu'au printemps sans un seul tsunami de merde?

Cette année, c'est complètement raté. En partant, mon vieux, paf! Le premier paragraphe de la première chronique de l'année a mis le feu au cul des 12 478 linguistes de la province, qui m'ont tous écrit que j'étais un sale con, avec copie à mes boss. Ce qu'on appelle un départ en fanfare.

J'ai l'air de m'en amuser? C'était mon intention d'en faire un running gag pendant quelques semaines, et puis non. Il y a dans le fossé qui me sépare de cette réforme de l'orthographe une indignation - oh! une toute petite, rien de comparable à celle qui m'étouffe quand il est question de la droite et de la gauche - mais, si petite soit-elle, j'ai toujours choisi de dire mes indignations avant qu'elles ne deviennent des mauvais sentiments.

Donc, dans cette revue de l'année, je rappelais que Michael Jackson est mouru en 2009 ; mouru, parfaitement, déconnais-je, la nouvelle orthographe l'autorise, comme elle autorise ognon ou oignon ou hognon ou hoignon...

Levez la main ceux qui, lisant cela, ont réellement cru qu'on pouvait maintenant dire *mouru* et qu'on pouvait écrire *hoignon*. Là, voyez, pas plus de deux ou trois; et encore, ce sont des immigrés bulgares qui prennent ce cours de français presque obligatoire. Leur prof leur a dit de lire aussi Foglia, c'est facile comme tout.

Seuls les linguistes sont sortis de ce premier paragraphe douloureusement consternés. C'est qu'ils m'aimaient, avant, me croyaient de leur côté. Ils m'accusent maintenant de haute trahison, de désinformation, tissu de mensonges et faussetés. Tu auras la décence de corriger, m'intiment-ils, comme si la nouvelle orthographe autorisait désormais le tutoiement.

Je découvre des gens en mission qui disent des choses aussi ronflantes que celle-ci, relevée dans la présentation d'un lexique de la nouvelle orthographe : «Je souhaite que les générations présentes et futures s'approprient les formes modernes et se débarrassent...» Holà, holà! Où tu t'en vas, Obamette, avec tes socquettes et ton discours à la nation?

Ils me font penser - même genre de discours, même genre de mission, même feu dans les yeux, même couteau entre les dents - ils me font penser aux dames de la ligue La Leche, ces intégristes de l'allaitement obligatoire. À mon tour de m'étonner douloureusement : je croyais qu'on était devant une réforme *seulement* recommandée ; je croyais qu'on avait le choix de têter ou non le petit lait de votre nouvelle orthographe.

L'ayant régurgitée, plaisamment il me semblait, me voilà à affronter des furieux qui, à bout d'insultes - on me dit surtout élitiste, et je trouve que c'est une insulte pire que mon crisse de gros tas de marde d'ours - à bout d'insultes, donc, on m'envoie dans les dents : Saviez-vous que Mme Bombardier aussi est contre la réforme de l'orthographe?

Ah ben, quelle surprise! Est-ce dire que je dois manger des topinambours parce que Mme Bombardier les déteste? Se pourrait-il que je sois contre cette réforme pour des raisons différentes?

De l'aveu même de ses auteurs, la réforme vise à supprimer les anomalies, à régulariser, à ajuster, à rendre cohérente la graphie des mots de la langue française.

N'allez pas plus loin. Je suis, moi, furieusement pour les anomalies. Je les trouve belles, les anomalies. Je les trouve amusantes, les anomalies. Je les trouve bordéliques. En tout, c'est ce que j'aime le plus dans la vie : les anomalies. Alors que vous voulez les enlever. Ce n'est pas léger du tout, comme différend. C'est deux conceptions de la vie.

Une des anomalies que j'aime le plus de la langue française : quelle heure est-il? Je trouve formidable ce «il», et je le trouve plus formidable encore dans «il» pleut. La réforme ne touche pas à cela, je sais ; mais dans son esprit, dans sa logique purificatrice, je sens qu'un jour la réforme va venir me dire qui est ce foutu «il» qui pleut. Je ne veux pas le savoir. C'est le petit Jésus qui fait pipi, c'est tout.

Vous ne manquez pas d'audace de me traiter de puriste quand c'est vous qui faites oeuvre de purification. Votre démarche est une démarche d'intégristes : guérir. Débarrasser la graphie de ses verrues, de ces imbécillités avec deux L. Vous voulez la rendre lisse, logique, cohérente ; c'est bien ce que je dis : vous voulez la purifier.

C'est quoi, la prochaine étape? La grammaire? Et ensuite? Le sens?

Hon! comme j'aimerais travailler avec des experts à une réforme moderne du discours de Nietzsche. Tiens, par exemple, au tout début du *Gai savoir*, dans son prélude en rimes allemandes, quand il dit : *Ma manière et mon langage te séduisent? Tu me suis, tu marches sur mes pas? Ne suis fidèlement que toi-même : et alors tu me suivras.*

Ne pourrait-on pas simplifier par «lâche-moi les baskets»? Ou encore «fais donc à ta tête et ton cul sera pas malade»?

AIN

La commune de Bére(y)ziat se préfère avec un « y »

le 10.01.2010 04h00

L'Insee l'écrit sans « y », mais les habitants du village tiennent à cette orthographe, dont les registres municipaux ont conservé la trace depuis 1687. C'est le Conseil d'État qui devra trancher

« Il ne s'agit pas de polémiquer », prévient Évelyne Dubois, le maire de Béreyziat avec un « y », petite commune bressane de 366 âmes. Mais d'y retrouver son latin... C'est pourquoi le premier édile a pris - en octobre, après que son conseil municipal a délibéré sur le souhait de la commune de voir une bonne fois pour toutes l'orthographe de son nom fixé - le dossier par les deux cornes de son « y ». Un « y » qu'elle possède d'ailleurs sur les panneaux d'entrée et de sortie du village, mais qui, par la grâce d'une erreur administrative sans doute, s'est perdu en route. En retenant le nom de Béréziat, l'Insee a du coup fini par écrire dans le marbre cette orthographe qui fait aujourd'hui foi auprès de bon nombre d'administrations. Cartes IGN, banques, poste et même notre journal n'admettent ainsi pas le « y », quand préfecture et conseil général, lorsqu'ils s'adressent à la commune, ont enregistré la nuance...

Les anciens habitants s'en sont accommodés et auraient même continué à le faire, si les nouveaux arrivants ne devaient batailler avec le système administratif qui ne souffre pas toujours de cette entorse orthographique. Pas facile par exemple d'obtenir un permis de construire à Béreyziat, quand la règle vous renvoie à une commune nommée Béréziat...

« Ce n'est pas normal qu'on ait deux orthographes », résume madame le maire. D'accord. Mais pourquoi alors se préférer avec un « y » ? « Parce que ça nous fera moins de choses à changer », répond Évelyne Dubois. À commencer par les panneaux de signalisation installés l'an dernier par le Département aux entrées du village, les courriers à en-tête de la mairie etc. Ensuite, parce que les archives municipales qui contiennent les registres d'état civil, dont le plus ancien remonte à 1687, évoquaient déjà Béreyziat. Une orthographe qui s'est pourtant égarée plusieurs fois au fil du temps. Les mêmes registres ont en effet gardé la trace de six orthographes pour Béreyziat. Elle s'est appelée Béraiziat, Bereiziat, Bérézia, Bérésiat et encore Beresia. Manque qu'une Bérézina au tableau de la petite commune bressane...

L'histoire n'aura finalement retenu que l'usage de deux orthographes. Mais c'est encore une de trop. Le dossier de Béreyziat avec un « y », transmis par la commune à la préfecture, a été soumis à la délibération du conseil général qui a entériné ce choix orthographique. Il est aujourd'hui entre les mains du Conseil d'État qui devra dire comment écrire le nom de cette commune. Rien ne dit, d'ailleurs, qu'il donnera la préférence au choix des Béreyziatis. Dans l'Ain, il existe en effet un précédent. C'est ce même Conseil d'État qui avait statué sur l'orthographe de la commune de Mizérieux et lui avait imposé le « s » alors qu'elle se préférait en « z ».

Muriel Moustier

Déléguer la correction de documents, c'est possible

Moyennant quelques euros, le service vous est rapidement rendu.

Rédigé par [Victor de Sepausy](#), le lundi 11 janvier 2010 à 22h08



Qui n'a pas cherché désespérément un « bon correcteur » afin de pouvoir rendre un document ne contenant plus une seule erreur ? Désormais, ce service est accessible à tous via Internet et ce contre seulement quelques euros. Le calcul se fait de la manière la plus simple. Plus votre document à corriger contient de mots, plus vous payerez.

Le site [Correction fautes orthographe](#) propose un service de révision des documents selon les souhaits des clients. L'équipe évincera l'ensemble des fautes d'orthographe mais s'occupera également de rendre la syntaxe plus limpide. S'adressant aux particuliers comme aux professionnels, la société assure un service de qualité et rapide.

On vous propose même de vous rendre le document soit avec des corrections visibles soit avec un travail rendu invisible. Pour vous donner un ordre d'idée, si votre document contient entre 1 et 300 mots, il vous en coûtera 1 €, entre 301 et 600, 3 €...

Alors, si vous êtes en passe de rendre un mémoire ou un rapport important, n'hésitez plus : faites appel aux services du site [Correction fautes orthographe](#). Vous pouvez aussi confier des mails et lettres à retoucher. Des conseils de mise en page pourront également vous être délivrés.

Les listes de suspects, outils imparfaits de la lutte antiterroriste

De Jill Lawless (CP) – 12 janvier 2010

LONDRES — Les listes de suspects constituent un outil important mais très imparfait dans la lutte antiterroriste: des problèmes aussi simples qu'une orthographe imprécise et des données incomplètes, mais aussi des falsifications et le manque de coopération de certains pays, peuvent permettre à un terroriste de passer au travers des mailles du filet, selon les experts.

Les autorités britanniques sont fières de leur liste, qui compte un million de noms, dont celui d'Umar Farouk Abdulmutallab, l'auteur présumé de l'attentat manqué du 25 décembre contre un vol Amsterdam-Detroit de la Northwest Airlines. Mais cela n'a pas empêché ce jeune Nigérian de s'embarquer, des explosifs cachés dans ses sous-vêtements, ce qui montre les limites de ces dispositifs.

"Les listes sont précieuses pour s'assurer que les gouvernements dans le monde sont capables de surveiller des individus", souligne John Harrison, spécialiste en sécurité aérienne à l'école Rajaratnam des études internationales de Singapour. "Mais il ne faut pas donner trop d'importance à ces listes", et croire: "'bon, maintenant nous sommes en sécurité'".

Les experts soulignent que le renseignement humain, le partage d'informations et l'analyse des données sont également essentiels pour déjouer les projets terroristes, et Londres a annoncé une révision de sa liste après l'attentat manqué de Noël.

La liste britannique contient les noms de toutes sortes de personnes: terroristes présumés, imams radicaux ou encore candidats à un visa recalés, comme Abdulmutallab, dont le nom a été ajouté après qu'un visa d'étudiant lui eut été refusé en mai 2009 parce qu'il avait inscrit le nom d'une université fictive dans son formulaire.

Cette liste est l'élément-clé d'un programme baptisé "E-frontières", qui vérifiera à terme les noms de tous les voyageurs se rendant en Grande-Bretagne ou faisant simplement escale dans le pays. Selon le ministre britannique de l'Intérieur Alan Johnson, la liste a permis près de 5.000 arrestations depuis 2005, essentiellement de suspects de meurtres, de viols et d'agressions plutôt que de terrorisme, et a conduit à empêcher l'entrée sur le territoire britannique de 65.000 personnes l'an dernier.

Aux Etats-Unis, Abdulmutallab figurait dans une base de données de 500.000 personnes soupçonnées de liens terroristes, mais son nom n'était mentionné dans aucune liste d'interdiction de vol. La Grande-Bretagne a de son côté reconnu n'avoir aucun élément montrant que le jeune homme préparait un attentat, et ne l'a pas signalé aux autorités américaines comme représentant une menace particulière.

Alain Chouet, un ancien responsable de la Direction générale française de la sécurité extérieure (DGSE), estime que les listes qu'il a vues lorsqu'il était en poste n'étaient "viables qu'à 10%" environ.

"L'identité des personnes en dehors de la tradition européenne est vague. Les gens peuvent changer leur nom et il y a le problème de la transcription dans les alphabets européens", note-t-il. Il cite l'exemple du prénom Mohamed, qui peut avoir différentes orthographes en anglais, en français et en polonais.

Même les chiffres des passeports ne sont pas une garantie: ils peuvent être falsifiés, et les titulaires peuvent se procurer des passeports dans différents pays.

Par ailleurs, certains pays sont plus coopératifs que d'autres. Les Etats de l'Union européenne et leurs alliés proches, comme les Etats-Unis, partagent régulièrement des informations. "C'est en dehors de l'Europe que nous rencontrons des problèmes", a noté la semaine dernière le ministre britannique de l'Intérieur Alan Johnson.

Les experts estiment que les données biométriques introduites dans les passeports sont essentielles pour la fiabilité des listes. Elles sont "très difficiles à falsifier", souligne Magnus Ranstorp, un expert en terrorisme de l'Ecole nationale suédoise de défense.

Il existe dans le monde de multiples listes de surveillance, qui se chevauchent souvent. En plus de celles des Etats, Interpol a créé une Liste de surveillance du terrorisme en avril 2002 à laquelle quelque 180 pays peuvent avoir accès. Elle a permis l'arrestation le 21 novembre à l'aéroport de Djakarta, en Indonésie, d'Abdul Basir Latip, un militant lié à Al-Qaïda originaire des Philippines.

Les autorités indonésiennes avaient été alertées par Interpol, qui a partagé des informations provenant d'une liste américaine. Ce genre de coopération efficace est plus importante pour la sécurité que les listes elles-mêmes, selon les experts.

Publié le vendredi 15 janvier 2010 | Mis à jour le jeudi 14 janvier 2010

Une langue malmenée

Le gouvernement fédéral semble avoir le doigté pour attirer toute l'attention négative du monde vers le Canada. Après l'environnement et les déboires du premier ministre Stephen Harper en décembre dernier lors de la Conférence de Copenhague sur le climat, c'est maintenant au tour des langues officielles d'être à la mode ces jours-ci, et encore une fois, ce n'est pas pour les bonnes raisons.

Cela pourrait avoir un effet boule de neige au cours des prochaines semaines puisque dans moins d'un mois, soit du 12 au 28 février, le monde entier sera rivé sur Vancouver pour les Jeux olympiques. À cet égard, il faut rappeler que le français est une langue officielle des Jeux olympiques, avec l'anglais, selon la règle 24 de la Charte olympique.

Et il n'y a pas seulement la minorité francophone canadienne qui s'inquiète de la place qu'aura la langue de Molière lors de ces Jeux. La presse internationale commence aussi à véhiculer une image négative. Un journal suisse, *Le Temps*, publiait en début de semaine un article titré : « Le français n'est pas le bienvenu à Vancouver ». On y souligne que la langue officielle des Jeux sera réduite à la portion congrue dans un pays où le bilinguisme fait peu d'adeptes. On rappelle que le comité organisateur, le COVAN, a eu de la difficulté à trouver des bénévoles qui pourront parler le français, puisque seulement 15 % des 25 000 bénévoles seront en mesure de s'exprimer adéquatement.

Le gouvernement fédéral pourrait toujours renvoyer la balle en disant que le bilinguisme aux XXI^e Jeux olympiques d'hiver relevait du COVAN, cela ne le dégage pas pour autant de ses responsabilités en matière de langue officielle. Surtout lorsque son ministère responsable de s'assurer que le contenu et la qualité du français sur les sites Web d'organismes nationaux de sport, en l'occurrence Patrimoine canadien, est loin de prêcher par l'exemple.

En effet, le quotidien *Le Droit*, situé à Ottawa, rapportait la semaine dernière que la page d'accueil de Patrimoine canadien menant à Sport Canada contenait 10 fautes d'orthographe. Le ministère a affirmé qu'il s'agissait là de fautes de frappe et non pas de fautes linguistiques. Est-ce qu'il faut en conclure que le fonctionnaire qui a effectué cette entrée obtient une prime de bilinguisme, mais ne sait pas « frapper » correctement au clavier? Il ignore aussi qu'il existe des outils, en l'occurrence des dictionnaires, pour savoir que le mot « ressources » prend deux s et qu'au pluriel, les « transferts » prennent un s. On ne parle pas ici de l'envoi d'un courriel à une personne en particulier, il est question ici d'un site Internet d'un ministère fédéral.

Pour lire la version complète de cet article, abonnez-vous à la version électronique du Franco en cliquant [ici](#)

Editeur : Le Franco

http://www.lemonde.fr/technologies/article/2010/01/15/taper-des-textos-ca-peut-rapporter-gros_1292020_651865.html

Taper des textos, ça peut rapporter gros

LEMONDE.FR avec AP | 15.01.10 | 12h08 • Mis à jour le 15.01.10 | 14h46



AP/Seth Wenig

L'équipe coréenne de Bae Yeong-ho et Ha Mok-min a remporté jeudi le championnat du monde du texto, organisé par LG.

Ce sont les champions du monde du texto : [Bae Yeong-ho](#), 17 ans, et Ha Mok-min, 18 ans, ont remporté jeudi le LG [Mobile World Cup Challenge](#), un concours de rapidité sur téléphone mobile doté d'un prix de 100 000 dollars (69 000 euros). L'équipe coréenne a battu en finale une équipe américaine, qui empochera tout de même 20 000 dollars.

L'épreuve consistait à recopier sur leur mobile des mots et des phrases défilant sur un écran le plus vite possible, dans leur langue maternelle et le plus vite possible, durant deux minutes, sans fautes ou abréviations, et en respectant la ponctuation.

Pour corser un peu l'exercice, des fautes d'orthographe étaient également cachées dans les textes à recopier. En finale, les Coréens ont pris près de vingt secondes d'avance sur l'équipe américaine.

Découvrez les réactions des abonnés du Monde.fr à la lecture de cette information.

oulala

17.01.10 | 12h08

eh beh, les vieux grincheux dans les commentaires...

Florent

16.01.10 | 11h14

Et Le Monde relate ce genre de conneries. Remettez-vous un peu en question, il serait temps. Et pendant ce temps-là, des dactylos sont payé(e)s le SMIC. Youpi.

FRANCOIS M.

15.01.10 | 19h33

pfff

Samuel C.

15.01.10 | 15h45

les conquérants de l'inutile

Jean-Paul C.

15.01.10 | 14h55

Normal : le coréen est une des langues la plus facile à déchiffrer et à lire. Les enfants coréens savent tous lire et écrire à 4 ans